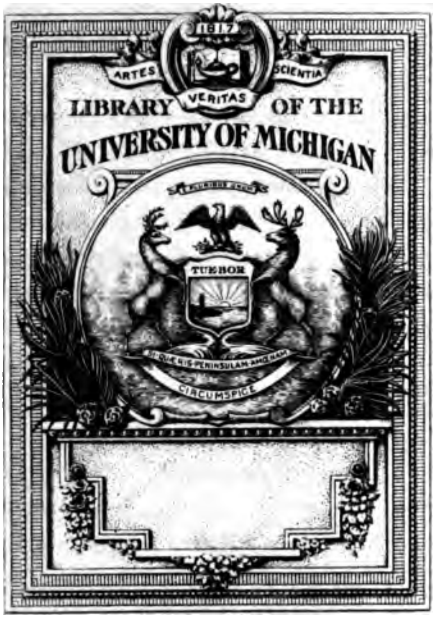

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE

LA JACQUERIE

PRÉCÉDÉE

DES INSURRECTIONS

DES BAGAUDES ET DES PASTOUREAUX

D'APRÈS

MATHIEU PARIS, FROISSART, ETC

(270- 1358)

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, No 14

1853

PRIX : 1 FRANC

BIBLIOTHÈQUE

DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE

HISTOIRE ET VOYAGES

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon

LA JACQUERIE

OU

INSURRECTIONS DES PAYSANS

D'APRÈS

MATHIEU PARIS, LE CONTINUATEUR DE GUILLAUME DE NANGIS
FROISSART, ETC.

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, Nº 14

1853

INTRODUCTION.

Le mot de jacquerie est devenu le nom générique de ces insurrections de paysans qui, toujours empreintes d'une sinistre barbarie, semblent mettre en péril la civilisation entière.

Dans le langage exact et sévère de l'histoire, c'est seulement le nom propre d'une de ces insurrections, de celle qui en offre le type le mieux caractérisé, de l'insurrection de 1358.

Mais nous avons réuni sous le même titre toutes les prises d'armes inspirées aux paysans depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la fin du moyen âge par le désir de secouer le joug des classes éclairées, et de se mettre immédiatement en possession du pouvoir et de la richesse.

Nous comptons sans hésiter les bagaudes des IIIe, IVe, et Ve siècles et les pastoureaux du XIIIe parmi les ancêtres de *Jacques Bonhomme*, parce que c'est toujours la même force brutale, la même impétuosité

aveugle, les mêmes excès, le même besoin de vengeance et de jouissances.

Nous n'ignorons pas qu'on pourrait à la rigueur représenter les bagaudes comme des défenseurs de la nationalité gauloise contre l'oppression des conquérants romains, et les pastoureaux comme des sectaires religieux.

Mais quand on étudie attentivement, de bonne foi, ces insurrections mémorables, on reconnaît qu'elles n'ont eu pour causes que l'excès des souffrances et l'excès des convoitises; qu'aucune idée nationale, politique ou religieuse ne conduit les chefs de ces hordes sauvages; qu'ils n'ont ni plan de guerre, ni plan d'organisation, ni doctrines, ni principes, ni même, le plus souvent, d'arrière-pensée; qu'ils ne songent pas au lendemain de la bataille, et que quand ils ont tué, brûlé et pillé, leur but est rempli.

Nous savons admirer le patriotisme d'Arioviste, nous reconnaissons dans Étienne Marcel une grande pensée politique; nous ne voulons ni ne pouvons confondre de tels hommes avec les *jacques*.

Arioviste veut sauver son pays; Marcel veut l'affranchir. Les vaudois, les albigeois, malgré leurs fautes, combattent pour ce qu'ils croient la vérité; ils meurent pour la liberté de conscience. Les *jacques* ne sont qu'une force aveugle au service d'une convoitise aveugle. Une peste, une jacquerie, sont deux fléaux de causes différentes et d'effets identiques. Quand le respect disparaît dans un peuple esclave, et quand l'amour immodéré des voluptés s'empare

de lui, la jacquerie est proche. Avec des croyances morales, des lumières et de la liberté, toute jacquerie est impossible.

Que pouvait-on attendre du paysan du moyen âge, attaché à la glèbe, travaillant tout le jour, livrant au seigneur le fruit de son travail, traîné en esclave à des guerres dont il ne connaît pas même le but, sans recours contre l'injustice, sans éducation, sans lumières, sans espérance, et l'on peut dire aussi sans famille, car le père d'enfants esclaves n'a pas de famille? Un tel homme ne peut que travailler, souffrir et mourir, comme la brute; ou s'il se révolte, il ne peut aussi, comme la brute, qu'écraser et égorger. Où prendrait-il des sentiments élevés, de la pitié même, de l'humanité? Ses maîtres le trouvent tel qu'ils l'ont fait; ils l'ont dégradé au-dessous de l'homme pour mieux l'asservir; et le jour de sa révolte, il n'y a plus rien de l'homme en lui. Il est de l'homme d'obéir avec fierté ou de commander avec douceur : la bête ne peut que ramper ou tuer.

LA

JACQUERIE.

PREMIÈRE PARTIE.

LES BAGAUDES ET LES PASTOUREAUX.

I.

Les Bagaudes (jacqueries des IIIe, IVe et Ve siècles).

Rome eut ses guerres serviles; mais c'est lors de la décadence de l'empire romain, à l'agonie du monde antique, à la naissance de la société chrétienne qu'on voit surgir les premières insurrections rurales analogues à la jacquerie. A cette époque, il y avait les esclaves domestiques, *mancipia*, et les esclaves de la terre, les colons attachés à la glèbe. Éclairés par les progrès du christianisme, ni les uns ni les autres ne croyaient plus à la nécessité fatale, encore moins à la légitimité de leur servi-

tude. Les idées de révolte fermentaient dans to
les esprits; la corruption, la dépravation de c
maîtres étrangers semblaient rendre l'insurrecti
à la fois légitime et nécessaire. Elle éclata en Ga
vers l'an 270, au milieu des désastres de l'empi
des exactions du despotisme, de l'anarchie mi
taire, des guerres civiles et des invasions des ba
bares.

« Les souffrances des peuples, dit un savant hi
torien, M. Henri Martin, étaient inexprimables.
classe inférieure et surtout les malheureux hab
tants des campagnes prirent en horreur le régim
romain, l'ordre romain et la civilisation mêm
dans le sens littéral du mot, c'est-à-dire la soci
organisée par cités. Ils se soulevèrent contre l
officiers civils et militaires, contre les percepteu
contre les curies. D'ignorants agriculteurs prir
les habitudes des guerriers; le paysan imita l'e
nemi barbare en ravageant son propre pays,
une multitude de ces *bagaudes*, nom gallique qu
se donnèrent probablement à eux-mêmes, et
signifie les *insurgés*, les attroupés (de *bagad*, attr
pement), mirent le siége devant Autun, qu'ils f
cèrent et saccagèrent après un siége de sept m
Autun *fut frappé d'une grande plaie*, et ne se rel
jamais complétement de ce coup terrible. Ses é
fices avaient été ruinés, ses florissantes écoles f
mées, son enceinte dépeuplée, ses murs abattus

Quinze ans après, les exactions d'un de ces césars éphémères que cette époque vit surgir, déterminèrent en Gaule une nouvelle explosion populaire, une seconde *bagauderie* plus terrible que la première. « Les bagaudes pillaient et brûlaient les *villas* des sénateurs et des curiales, attaquaient et forçaient les cités, et poursuivaient avec fureur les officiers impériaux : ce ramas d'esclaves, de colons, de petits propriétaires ruinés, de chrétiens persécutés, de vieux Gaulois héritiers des haines druidiques contre Rome, ce peuple de barbares, que le désespoir avait enfanté dans les entrailles d'une civilisation incomplète et oppressive, s'entendit d'un bout à l'autre de la Gaule, essaya de s'organiser, et se choisit deux empereurs, Ælianus et Amandus, dont les médailles ont été conservées jusqu'à nous. Suivant une légende du VII[e] siècle, ces empereurs étaient chrétiens.

« La bagauderie menaçait de gagner les autres grandes régions de l'empire où existaient les mêmes souffrances et les mêmes ressentiments. Le danger parut très-grave à Dioclétien. Retenu en Orient par la nécessité de contenir les Perses et les Barbares du bas Danube, il se résigna au partage de la dignité impériale avec son principal lieutenant Maximien, pour s'assurer de sa fidélité, et après l'avoir associé à sa pourpre, il se hâta de l'envoyer contre les Gaulois.

« La marche de Maximien et de son armée fu dit-on, signalée par un événement fameux dans l annales du christianisme, mais que l'absence d témoignages contemporains a fait reléguer au ra des fables par plusieurs historiens modernes : c'e le massacre de la légion thébaine. »

Nous empruntons à l'histoire du christianism de Fleury le récit du martyre de la légion thébai et de ses généraux Maurice, Exupère et Candid Si une légion chrétienne crut devoir refuser à so empereur de marcher contre les bagaudes, c'e évidemment qu'elle fut arrêtée par la conformi de religion. Les bagaudes étaient donc chrétien ou en totalité, ou du moins en très-grande maj rité ; et ils représentaient jusqu'à un certain poi la cause du christianisme.

« L'empereur Maximien, dit Fleury, passa Gaule dès le commencement de son règne, cont Armand et Élien et la faction des bagaudes, qu défit. Il fit venir d'Orient une légion nommée Thébaine, toute composée de chrétiens. Comm il voulut s'en servir à persécuter les chrétiens, ain que des autres soldats, ils refusèrent d'obéir.

« L'empereur, pour se reposer de la fatigue voyage, s'était arrêté dans les Alpes, en un lie appelé Octodure, aujourd'hui Martinach, en Valais la légion thébaine était proche d'Agaune, pied de la montagne qu'on nomme à présent

grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéissance, ordonna que la légion fût décimée, et réitéra ses ordres pour contraindre le reste à persécuter les chrétiens. La décimation était une peine militaire établie contre les corps coupables. Les soldats thébains, ayant appris ce second ordre, commencèrent à crier par tout le camp qu'ils souffriraient plutôt toutes sortes d'extrémités que de rien faire contre la religion chrétienne. Maximien commanda qu'on les décimât une seconde fois, et que l'on fît obéir les autres. On fit donc encore mourir le dixième suivant le sort, et les autres s'exhortaient à persévérer.

« Ils étaient principalement encouragés par trois de leurs officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui leur proposaient l'exemple de leurs camarades, que le martyre avaient déjà conduits au ciel. Par leur conseil, ils envoyèrent une remontrance à l'empereur, qui était telle en substance :

« — Nous sommes vos soldats, seigneur, mais serviteurs de Dieu, nous le confessons librement. Nous vous devons le service de guerre, à lui l'innocence; nous recevons de vous la paye, il nous a donné la vie; nous ne pouvons vous obéir en renonçant à Dieu, notre créateur et notre maître, et le vôtre, quand vous ne le voudriez pas. Si on ne nous demande rien qui l'offense, nous vous

obéirons, comme nous avons fait jusqu'à présent; autrement, nous lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons nos mains contre quelque ennemi que ce soit; mais nous ne nous croyons pas permis de les tremper dans le sang des innocents. Nous avons fait serment à Dieu avant que de vous le faire : vous ne devez pas vous fier au second, si nous violons le premier. Vous nous commandez de chercher des chrétiens pour les punir, vous n'avez que faire d'en chercher d'autres : nous voici. Nous confessons Dieu le père, auteur de tout, et son fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger nos compagnons sans les plaindre; nous nous sommes réjouis de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur Dieu. Ni cette extrémité, ni le désespoir ne nous ont point portés à la révolte; nous avons les armes à la main, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir innocents que de vivre coupables. »

« Maximien, désespérant de pouvoir vaincre une telle constance, ordonna de les faire tous mourir, et fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces. Ils ne firent aucune résistance; mais ils mettaient les armes bas et présentaient leurs cous aux persécuteurs. La terre fut couverte de leurs corps; on voyait couler des ruisseaux de sang. On croit qu'ils étaient environ six mille, car c'était le nombre ordinaire des légions.

« Un soldat vétéran, nommé Victor, qui n'était point de cette légion et ne servait plus, se rencontra, en passant son chemin, au milieu de ceux qui avaient fait mourir les martyrs, et qui se réjouissaient en faisant bonne chère de leurs dépouilles. Ils l'invitèrent à manger avec eux, et lui contèrent avec plaisir tout ce qui s'était passé. Comme il se retirait, détestant le festin et ceux qui le faisaient, ils lui demandèrent s'il n'était point aussi chrétien. Il répondit qu'il l'était et qu'il le serait toujours; aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. On dit que de la même légion étaient Ursus et Victor, dont les reliques demeurèrent en Solodore, c'est-à-dire Soleure en Suisse. On en compte aussi cinquante que l'on dit avoir souffert le martyre à Cologne, soit devant, soit après les autres. »

M. Henri Martin rappelle qu'une légende du VIIe siècle rattache cette catastrophe, d'une manière très-spécieuse, à la guerre des bagaudes. « On sait, dit-il, que, suivant la tradition, Maximien, en traversant le Valais, près d'*Agaune* (Saint-Maurice), fit décimer, à plusieurs reprises, et enfin passer tout entière au fil de l'épée une légion de chrétiens d'Égypte, la *Thébaine*, qui refusait de l'*aider à persécuter les chrétiens des Gaules*. Si cette histoire n'est pas apocryphe, ce ne fut point, sans doute, pour avoir refusé de prêter main-forte aux magis-

trats et aux bourreaux contre des chrétiens isolés qu'un corps de six mille soldats fut ainsi chargé et taillé en pièces par tout le reste de l'armée, sur l'ordre de l'empereur : ces chrétiens, que la légion thébaine *refusait de persécuter*, c'étaient les bagaudes, qui comptaient beaucoup de chrétiens dans leurs rangs, et qui avaient mis deux chrétiens à leur tête. Les Gaulois avaient l'humeur trop énergique et trop active pour accepter, avec les dogmes du christianisme, la tendance à la résignation passive. Les Thébains, plus fidèles à cet esprit de soumission et d'indifférence pour la vie, ne voulurent point combattre leurs frères, mais n'opposèrent qu'une force d'inertie aux injonctions et à la colère de Maximien. Arrivés au défilé d'Agaune, on ne put les faire avancer davantage, et ils se laissèrent massacrer sans résistance plutôt que d'entrer en Gaule.

« Maximien poursuivit sa route, assaillit les bagaudes et les défit, à ce qu'on croit, sur le territoire des Édues (près de Cussi en Bourgogne). Après divers échecs, la plus grande partie de cette multitude indisciplinée se dispersa et mit bas les armes; les plus braves, avec leurs chefs Ælianus et Amandus se retirèrent dans la presqu'île que forme la Marne un peu au-dessus de son confluent avec la Seine, et qui était alors complétement isolée de la terre ferme par un mur et un

fossé attribués à Jules César; ils se défendirent jusqu'à la dernière extrémité dans ce camp retranché, que les légions finirent par emporter d'assaut après un long siége; Ælianus et Amandus moururent les armes à la main. Ce lieu conserva pendant plusieurs siècles le nom de *Camp des Bagaudes* ou *Fossé des Bagaudes;* c'est aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés près Paris.

« Les bagaudes ne tentèrent plus d'insurrection générale; mais la bagauderie ne fut point anéantie, car les causes qui l'avaient engendrée subsistaient et croissaient encore d'intensité : elle dégénéra en brigandage, et, jusqu'à la chute de l'empire, il y eut toujours, dans les forêts et les montagnes de la Gaule, une population errante et poursuivie, vivant en état de guerre contre toutes les lois et tous les pouvoirs sociaux. »

On les retrouve, en effet, en 408, au moment de l'invasion définitive des barbares, rançonnant au passage des Alpes un corps d'armée impérial.

Mais à cette époque, la bagauderie n'a plus rien de commun avec la grande insurrection à demi étouffée par Maximien. On peut se demander si les hommes contre lesquels la légion thébaine refusa de marcher étaient des paysans révoltés ou des chrétiens combattant pour leur foi et pour l'indépendance nationale. Au v^e^ siècle, il n'y a plus à

hésiter : la bagauderie est bien décidément devenue une jacquerie. Les Romains dominent encore dans les villes et dans la partie du territoire où ils ont établi des camps, des routes, des forteresses; mais derrière les colonies et les villes romaines s'étendent des plaines incultes, à peine habitées, semées de marécages et de forêts, où la population barbare s'est retirée. De temps en temps, un magistrat, un collecteur d'impôts, suivis d'une cohorte, traversent ces régions à demi révoltées, à demi soumises. Mais quelquefois aussi de grandes troupes sortent de ces bois, de ces déserts, et viennent fondre indifféremment sur le *castellum* du propréteur et sur la demeure du Gaulois riche, civilisé et soumis. Si la garnison romaine est éloignée, et que les insurgés ne trouvent devant eux qu'une population inoffensive, incapable de résistance, ils égorgent les femmes, les enfants, les vieillards, mettent le feu aux bâtiments et aux moissons, détruisent les digues, mettent à sac les greniers de prévoyance, et font main basse sur les armes, l'or, les étoffes. Puis, repus de viandes, de vin, de sang et de rapines, ils disparaissent tout à coup, pour regagner leurs forêts inaccessibles, ne laissant derrière eux que la désolation et la mort.

Il y eut pourtant, vers la fin de ce siècle, une tentative d'insurrection qui rappela les premiers

efforts de la bagauderie, et présenta pendant quelques instants l'aspect d'une grande guerre nationale. « La Bretagne (Angleterre) avait ressaisi son indépendance sous des chefs de race kimrique[1]; la Gaule occidentale suivit l'exemple de la Bretagne. Les provinces de l'ouest, moins épuisées, moins complétement désolées que les autres par les barbares, chassèrent les *gouverneurs romains*, qui ne savaient que les piller et non les défendre, se détachèrent d'un empire croulant de toutes parts, et se donnèrent, dit Zosime, un *gouvernement à leur convenance.* »

C'est ce qu'on appelle dans l'histoire la confédération armoricaine, mais ce que les monuments contemporains nomment ordinairement la *bagauderie.* On y compta bientôt jusqu'à quarante-neuf cités. Tout l'ouest de la Gaule, depuis Bordeaux jusque vers l'embouchure de la Somme, paraît en avoir fait partie. Cette tentative d'organisation nationale ne pouvait qu'avorter dans ces temps d'écroulement universel. L'anarchie succéda, dans les cités insurgées, à la tyrannie des présidents et des comtes impériaux; les artisans, les esclaves, les colons, secouèrent la domination écrasante des maîtres et des riches, et dominèrent tumultueusement à leur tour, mais sans pouvoir fonder un

1. M. Henri Martin, *Histoire de France.*

ordre de choses durable. La presqu'île bretonne trouva seule dans ce grand mouvement l'occasion de reconquérir pour plusieurs siècles une individualité nationale fondée sur l'originalité de ses mœurs qui avait résisté à l'influence romaine et qui se conserva longtemps encore sous l'influence des croyances chrétiennes.

II.

Conspiration des paysans normands au xe siècle.

Nous franchissons maintenant un intervalle de plusieurs siècles.

Après les bagaudes, il n'y eut plus de grandes insurrections contre la société parties des rangs inférieurs. Le sol est trop divisé, trop morcelé pour que les paysans puissent se réunir en foule et s'insurger contre les seigneurs. Il n'y a pas de village qui n'ait son château. Si, par intervalle, une troupe de manants révoltés essaye de rançonner les riches, il suffit de quelques armures de fer pour les faire rentrer dans le devoir. Les guerres ne manquent pas, mais entre les chefs. Les troupeaux de serfs se laissent docilement conduire à la bataille. Ils affrontent la mort, sans honneur, sans profit. Que gagneraient-ils à fuir? Ils retrouveraient chez eux leurs seigneurs, et les satellites de leurs seigneurs.

Et quand même, après avoir fui, ils obtiendraient l'impunité, que gagneraient-ils à vivre?

La classe des esclaves proprement dits, des *mancipia* romains, des hommes-choses, a complétement disparu; ce sont ceux dont Caton disait :

« Vends tes bœufs hors d'usage..., tes vieilles ferrures, ton vieil esclave, ou ton esclave malade, et tout ce qui ne peut plus te servir. »

Mais l'esclavage nouveau, pour être différent, n'est pas moins dur.

Il y a d'abord les esclaves domestiques. Ceux-là sont à la merci du maître; il peut les vendre, les châtier, les tuer. Tuer l'esclave d'autrui, ou le voler, sont deux crimes que la loi punit de la même peine : d'une amende proportionnelle au prix de l'esclave. L'influence du christianisme adoucit peu à peu ces droits barbares. Un capitulaire va jusqu'à punir le maître qui tue son propre esclave, mais seulement s'il le tue sous le coup. Si l'esclave survit, ne fût-ce qu'un jour, le maître est absous. La loi n'a voulu que mettre un frein à la colère, et peut-être protéger contre les emportements du maître, non la vie de l'esclave, mais la propriété du seigneur.

Une autre sorte d'esclaves, c'est l'esclave de la terre, qu'on ne peut vendre qu'avec la terre. Ici commence une espèce de droit. Le serf de la glèbe ne peut être puni que selon la coutume, et après

une sentence de la justice seigneuriale. Il a sa case
son lot de terre et son pécule. Mais le cens, la cor-
vée et la capitation réduisent à rien le fruit de son
labeur. Il doit d'abord le cherage, signe de sa con-
dition servile, puis l'ost ou herban, pour se dis-
penser d'aller à l'armée, puis le fermage de sa te-
nure. S'il envoie son bétail aux vaines pâtures, s'i
prend du bois dans la forêt, il paye une redevance
Quand il est temps de faucher le foin du seigneur,
ou de remuer sa terre, ou de l'ensemencer, le ser
doit son travail, sa corvée (*curvada*). Il ne peut s
marier sans la permission du seigneur, et la per-
mission obtenue, ce n'est encore que par grâce
qu'il possède son épouse. Si son seigneur se marie,
il paye la dot; si le seigneur a un fils, il paye le
baptême; s'il va à l'armée, il paye l'équipage; s'i
est pris, il paye la rançon.

Les premiers qui essayèrent de s'organiser pour
la résistance furent les paysans normands du
x^e^ siècle. Dans cette partie de la Gaule récemment
conquise par les Danois, la distinction des vain-
queurs et des vaincus était plus tranchée, et par
conséquent la domination des premiers encore
plus rude et plus insupportable que dans les autres
provinces. La conspiration prenait sur une vaste
échelle; mais elle fut étouffée dans le sang à sa
naissance.

Le *Roman de Rou*, chronique poétique de l'âge

héroïque des Normands, raconte ainsi cette tentative avortée :

« Le duc Richard II avait à peine commencé de régner, lorsque les paysans et les vilains, ceux des bocages et ceux des plaines, se rassemblant par vingt, par trente, par cent, tinrent maints *parlements* entre eux.

« Les seigneurs, disaient-ils, ne sont bons qu'à nous nuire et à nous enlever le fruit de nos labeurs. L'an passé était mauvais; celui-ci est pire. Chaque jour, nouvelles corvées pour lesquelles on nous prend nos bêtes; chaque jour, nouvelles réquisitions, nouveaux ou vieux droits, pour l'hommage, pour la forêt, pour le canal, pour la mouture, pour les routes, pour les marchés. Jamais nous ne sommes en paix. Il y a tant de prévôts, tant de sergents qui veulent gagner à nos dépens leur salaire! Ils nous poursuivent, nous dépouillent, prennent nos bestiaux et nous forcent à quitter notre terre; ils nous adressent les plus grossières injures, nous n'avons aucune garantie contre eux. Pourquoi nous laisser ainsi maltraiter? ne sommes-nous pas hommes comme eux? n'avons-nous pas, nous aussi, des bras vigoureux, des corps robustes, et ne saurions-nous pas souffrir? C'est du cœur seulement qui nous manque.

« Eh bien! lions-nous ensemble par serment et soutenons-nous les uns les autres. Nous avons

contre un seul noble trente ou quarante paysans jeunes et propres à combattre; ils seront bien malheureux s'ils n'en viennent pas à bout en l'attaquant à la fois. Qu'ils s'arment de massues, de pieux, de haches, de flèches; que ceux qui n'auront point d'armes lancent des pierres. Sachons vaincre et nous serons maîtres de faire notre volonté, de couper des arbres de choix, de chasser dans les bois et de pêcher dans les viviers comme nos maîtres le font aujourd'hui. »

Ainsi disant, chaque conventicule nomma deux délégués pour composer un conseil central, et l'on envoya des hommes habiles dans l'art de la parole pour engager de nouveaux conjurés et leur faire prêter le serment redoutable.

« Mais, dit le *Roman de Rou*, un secret si répandu ne pouvait guère être gardé. Le bruit parvint au jeune duc Richard que les vilains *faisaient commune*. Il appela son oncle Raoul, comte d'Évreux, homme très-habile, très-vaillant et qui savait beaucoup de choses. — Messire, dit celui-ci, ne vous inquiétez pas de tout cela; vous n'avez pas besoin seulement de bouger un pied. Envoyez-moi vos gens d'armes et fiez-vous à moi. — Volontiers, répondit le duc. »

Le comte alors mit ses espions en campagne, et ayant su où se tenait l'assemblée des délégués, il tomba sur eux à grands coups de lance et se saisit

de tous les chefs. Les uns furent empalés, d'autres cuits dans du plomb fondu ou brûlés à petit feu; à d'autres on arracha les dents, on coupa les poings, on creva les yeux. Ceux qui n'expirèrent pas dans les tortures, devenus des objets d'horreur, furent renvoyés chez eux pour servir d'exemple. Glacés d'effroi, paysans et vilains courbèrent sans retour la tête sous ce joug de fer.

III.

Les Pastoureaux (jacquerie du XIIIe siècle).

Après l'avortement de ce vaste complot, il faut franchir deux siècles et demi pour retrouver un grand mouvement populaire.

Dans cet intervalle, que de prodigieux événements s'étaient accomplis! Pendant cent cinquante ans la sublime folie des croisades avait précipité par millions les guerriers de l'Europe sur l'Orient. A l'intérieur, une lutte non moins gigantesque, la lutte du sacerdoce et de l'empire avait eu lieu. Le sacerdoce l'avait emporté; la théocratie s'était superposée à l'aristocratie et à la monarchie; le pape était le grand juge de la république des princes et des seigneurs européens. En même temps la féodalité s'était régularisée. Après avoir été une sorte de confédération de petits souverains, elle était deve-

nue une hiérarchie à plusieurs étages, pour ai[illegible] dire, hiérarchie qui s'était complétée et consti[illegible] définitivement en recevant pour tête et pour clef [illegible] voûte la royauté, devenue elle-même une p[illegible] souveraineté féodale. Ce vaste travail s'était [illegible] compli sous l'influence des deux grands mobi[illegible] qui dominent toute cette époque et en compos[illegible] la vie morale : la foi religieuse et l'esprit cheva[illegible] resque. Un prince paraît enfin qui personnifie [illegible] lui au plus haut degré ce double principe, c'[illegible] saint Louis. Sous son règne, le monde féodal [illegible] catholique parvient à sa forme normale.

Mais si la société arrivait ainsi à une organis[illegible] tion définie et régulière, elle n'en était pas moi[illegible] troublée, agitée par des injustices et des misèr[illegible] sans nombre. La hiérarchie féodale était réglé[illegible] mais les lois étaient dans le chaos. Les *Établis[illegible] ments* de saint Louis furent un immense progrès[illegible] et pourtant Montesquieu a raison de les appel[illegible] « un code obscur, confus, ambigu, où l'on mê[illegible] sans cesse la jurisprudence française avec la loi ro[illegible] maine, où l'on parle comme un législateur et o[illegible] l'on ne voit qu'un jurisconsulte. » Nous en citero[illegible] cette loi : « Celui qui dérobera le soc d'une char[illegible] rue ou quelque instrument semblable, ou qui vo[illegible] lera soit habit, soit argent, ou *autre chose de peu d[illegible] conséquence*, doit perdre l'oreille la première fois[illegible] le pied la seconde, et à la troisième, il sera pen[illegible]

du.... » Celle-ci, en un autre genre, est plus significative encore : « S'il arrive à une femme de tuer ou d'étouffer son enfant, *par cas fortuit*, soit de nuit, soit de jour, elle ne sera pas condamnée la première fois à la peine du feu, mais renvoyée par-devant la sainte Église; à la seconde, elle sera condamnée au feu, parce qu'en elle ce serait une habitude criminelle. » Plusieurs chapitres des *Établissements* sont consacrés à proscrire, sous des peines sévères, les *guerres entre particuliers*, ce qui atteste en même temps la sagesse du législateur, et la profonde misère du peuple.

Un seul passage des *Mémoires* de Joinville nous suffira pour montrer comment se faisait alors la police, et comment s'administrait la justice.

« Tandis que je m'en revenais après avoir salué le roi, dit le bon sénéchal de Champagne, je trouvai trois hommes morts sur une charrette, qu'un clerc avait tués. On me dit qu'on les menait au roi. Quand j'ouïs cela, j'envoyai après un mien écuyer pour savoir comment cela avait été fait; et mon écuyer que j'envoyai, conta que le roi, quand il sortit de sa chapelle, alla au perron pour voir les morts et demanda au prévôt de Paris comment cela avait été fait. Et le prévôt lui conta que les morts étaient trois de *ses sergents du Châtelet*, et qu'ils allaient par les rues écartées *pour dérober les*

gens; et il dit au roi : — qu'ils trouvèrent ce clerc que voici, et lui enlevèrent tous ses vêtements. Le clerc s'en alla à son hôtel avec sa chemise seule, et prit son arbalète, et fit porter à un enfant son fauchon (couteau de chasse). Quand il les vit, il les écria et leur dit que ils y mourraient. Et le clerc tendit son arbalète, la tira et en frappa un parmi le cœur, les deux autres se mirent à fuir; et le clerc prit le fauchon que l'enfant tenait, et les poursuivit au clair de la lune qui était belle et clère. L'un d'eux voulut passer à travers une haie dans un jardin, et le clerc le frappa de son fauchon, et lui trancha la jambe de telle manière qu'elle ne tenait qu'à la peau, comme vous voyez, ajouta le prévôt. Le clerc se mit à poursuivre l'autre, lequel s'imagina de descendre dans une maison, là où les gens veillaient encore; et le clerc le frappa de son fauchon à la tête, si bien qu'il la fendit jusqu'aux dents, comme vous pouvez voir. Sire, dit le prévôt, le clerc a montré son fait aux gens de la rue, et puis s'est venu mettre en prison; je vous l'amène, et vous en ferez, sire, à votre volonté; et le voici. — Sire clerc, dit le roi, vous avez perdu pour votre prouesse à être prêtre, et pour votre prouesse, je vous retiens à mes gages, et vous viendrez avec moi outre-mer. Et je vous fais à savoir que je veux que mes gens voient que je

ne les soutiendrai dans aucune de leurs méchancetés. — Quand le peuple qui était là assemblé ouït cela, tous s'écrièrent à Dieu, et le prièrent qu'il donnât au roi vie bonne et longue, et le ramenât en joie et en santé. »

Quand Louis IX se croisa, enmenant avec lui toute la fleur de sa chevalerie, cette nation, qui n'avait d'autre sauvegarde que la sagesse, l'activité et la justice de son roi, se trouva tout à coup plongée dans l'anarchie. Le joug féodal se relâcha nécessairement, mais sans profit pour la liberté; le pouvoir royal, entre les mains de la reine Blanche, se trouva sans force pour remplacer par la justice du monarque, les justices seigneuriales qui défaillaient. Les croisés, pour suivre saint Louis, avaient engagé leurs terres aux juifs; des demandes incessantes d'argent et de secours venus de l'Orient, achevaient d'obérer les familles. Les grandes armées de croisés qui avaient traversé le pays pour aller s'embarquer en Provence, avaient violemment détruit l'alliance féodale du serf et de la glèbe : on commençait à rêver, dans les chaumières, sans savoir encore penser. On avait pris le goût des attroupements, des chevauchées, des longs voyages. Le pays des Sarrasins semblait la terre promise; ceux qui en revenaient avec la volonté de séduire les imaginations étaient reçus comme des prophètes ou comme des magiciens. Tout à

coup le bruit se répandit de la défaite et de la captivité du saint roi.

« La reine Blanche et les grands du royaume, dit Matthieu Pàris[1], ne pouvant et ne voulant pas croire les rapports de ceux qui arrivaient d'Orient, les firent pendre....

« .... Enfin lorsque le nombre de ceux qui rapportaient ces nouvelles fut si grand et que les lettres furent si authentiques qu'il ne fut plus possible de douter, toute la France fut plongée dans la douleur et la confusion. Les ecclésiastiques et les guerriers montrèrent une égale tristesse et ne voulaient recevoir aucune consolation. Partout des pères et des mères déploraient la perte de leurs enfants; des pupilles et des orphelins, celle de leurs parents; des frères, celle de leurs frères; des amis, celle de leurs amis. Les femmes négligèrent leurs parures; elles rejetèrent les guirlandes de fleurs : on renonça aux chansons; les instruments de musique restèrent suspendus. Toute espèce de joie fut convertie en deuil et en lamentation. Ce qu'il y eut de pis, c'est qu'on accusa le Seigneur d'injustice, et que l'excès de la douleur se manifesta par des blasphèmes. La foi de plusieurs chancela, Venise et plusieurs villes de l'Italie où habitent des demi-chrétiens, seraient tombées dans l'apostasie si elles

1. Édition de MM. Michaud et Poujoulat.

n'avaient été fortifiées par les exhortations des évêques et des hommes religieux. Ceux-ci affirmaient que les croisés tués en Orient régnaient dans le ciel comme des martyrs, et qu'ils ne voudraient pas, pour l'or de tout le monde, être encore dans cette vallée de larmes. Ces discours consolèrent quelques esprits, mais non pas tous. »

C'est au milieu de cette disposition des esprits, alors que le saint roi, pour avoir trop écouté les exhortations des prêtres, était captif dans les mains des infidèles avec la meilleure partie de la noblesse française, c'est en l'année 1251 qu'eut lieu le singulier phénomène historique dont nous allons emprunter le récit aux chroniqueurs; car rien ne peut remplacer leur naïve légende où se reflète si bien l'impression produite sur les contemporains par les événements qu'ils racontent. Commençons par un long mais curieux passage de la chronique de Matthieu Pâris[1].

« En ce temps-là, l'ennemi du genre humain

1. Matthieu Pâris, célèbre chroniqueur anglais, né au commencement du XIII[e] siècle, mort en 1259. Sa chronique écrite en latin, est intitulée *Historia major Angliæ*. Il en a fait un abrégé, sous le titre de *Historia minor*. Elle va de la descente de Guillaume le Conquérant (1066) à la quarante-troisième année du règne de Henri III d'Angleterre (1259). Jusqu'à l'année 1235, sa chronique n'est guère qu'une copie de celle de Roger de Wendover. Guillaume de Rishunger a continué la chronique de Matthieu Pâris jusqu'à 1273.

Matthieu Pâris était moine de l'abbaye de Saint-Alban.

espérant avec confiance que le Jourdain coule
dans sa bouche, parce qu'il en avait déjà fait b
au soudan de Babylone, et voyant que la foi ch
tienne chancelait et s'écroulait, même dans le d
pays de France, s'efforça d'égarer les hommes p
une ruse d'une nouvelle espèce.

« Un certain Hongrois de nation, qui avait r
noncé méchamment à son titre de chrétien,
avait apostasié dès sa première jeunesse, apr
avoir puisé abondamment au puits de soufre
Tolède la science artificieuse des prestiges, être
venu l'esclave et le disciple de Mahomet, et être
rivé ainsi à sa soixantième année, avait pro
pour sûr au soudan de Babylone [1], dont il était
serviteur, qu'il lui amènerait une multitude infi
de chrétiens à faire prisonniers, afin que les Sa
rasins trouvassent plus facilement accès dans l
climats des chrétiens, la France étant dépourv
d'hommes et veuve de son roi. C'est pourquoi l'i
posteur susdit, qui savait le français, l'allemand
le latin, se mit à vagabonder çà et là et à prêch
sans avoir l'autorisation du pape ou le patrona
d'aucun prélat, assurant faussement qu'il av
reçu, de la bienheureuse Marie, mère du Seigneu
la mission de rassembler les pasteurs de brebis
d'autres animaux, et ajoutant qu'il était accor

1. Le Caire.

d'en haut à ces bergers d'arracher la terre sainte et tous les esclaves des mains des infidèles, dans l'humilité et dans la simplicité de leurs cœurs; car l'orgueil des chevaliers français avait déplu à Dieu.

« Ce qui faisait ajouter foi à ses paroles, c'est qu'il avait une éloquence persuasive, et tenait sa main constamment fermée, prétendant faussement que la charte qui contenait les ordres de la bienheureuse Vierge y était renfermée. Partout où il appelait à lui les pasteurs, ceux-ci abandonnaient leurs troupeaux de brebis, de bœufs et de chevaux, et le suivaient pas à pas, sans consulter leurs seigneurs et leurs parents, et sans s'inquiéter des moyens de subsistance. Or il usait du même genre de maléfice dont il s'était servi jadis en France, alors qu'il était encore imberbe et dans l'adolescence, et qu'il avait infatué, environ quarante ans auparavant, tout le populaire de France, entraînant avec lui une immense multitude d'enfants, qui le suivaient aussi pas à pas en chantant: et ces enfants, ce qu'il y avait d'étonnant, ne pouvaient être arrêtés ni par les serrures ou les barrières, ni par les défenses de leurs pères et mères, ni par les caresses ou les présents.

« Or le susdit vaurien, et tous ceux qui le suivaient, avaient pris la croix. Et il y avait beaucoup d'hommes qui leur prêtaient faveur et secours, en disant que Dieu faisait souvent choix des faibles de

ce monde pour confondre les forts; que le bo
plaisir du Tout-Puissant ne s'appuyait pas sur le
jambes de l'homme vigoureux, et qu'il n'avait pa
pour agréables ceux qui présumaient trop de le
chevalerie et vaillance. Aussi la reine Blanche, q
gouvernait la France, espérant que ces pastoureau
reprendraient la terre sainte et vengeraient s
fils, leur témoignait faveur et protection. Bientô
leur nombre s'accrut considérablement, au poin
qu'on en compta cent mille et plus. Ils prirent de
étendards militaires, et sur le drapeau de leur che
était figuré un agneau portant bannière : l'agnea
en signe d'humilité et d'innocence, la bannière
avec la croix en signe de victoire.

« De toutes parts accouraient, pour se joindre à
eux, des voleurs, des exilés, des fugitifs, des ex-
communiés, tous gens que les Français ont cou-
tume d'appeler vulgairement *ribauds;* en sorte
qu'ils formèrent une armée très-nombreuse, qui
avait déjà cinq cents étendards pareils à la bannière
de leur maître et de leur chef. Ils portaient des
glaives, des haches à deux tranchants, des jave-
lots, des poignards et des couteaux, et paraissaient
déjà plus adonnés au culte de Mars qu'à celui du
Christ. »

Un autre chroniqueur dit que quand ils traver-
saient les villes, ils défilaient comme une armée
sous des chefs et des capitaines, élevant en l'air de

massues, des haches et d'autres ustensiles de guerre, se rendant si terribles à tous, « qu'il n'était ni prévôt, ni bailli pour oser la contredire. »

« La folie les gagna : ils se mirent à célébrer des mariages illicites : leurs chefs et leurs maîtres qui, bien que laïques, s'arrogeaient le droit de prêcher, s'écartèrent énormément, dans leurs prédications, des articles de la foi chrétienne et des règles de la vérité manifeste. Si quelqu'un leur opposait contradiction, ils ne cherchaient à le convaincre ni par des raisons, ni par des autorités, mais l'attaquaient violemment à main armée. Leur chef souverain prêchait entouré d'une troupe d'hommes armés, et condamnait et réprimandait tous les ordres religieux, excepté les conventicules desdits pastoureaux. C'étaient surtout les Prêcheurs et les Mineurs qu'il appelait des vagabonds et des hypocrites. Il assurait que les moines de l'ordre de Cîteaux étaient des amateurs très-avares de troupeaux et de terres : il traitait les moines noirs de gloutons et de superbes, les chanoines de demi-séculiers et de mangeurs de chair. Il disait que les évêques et leurs officiaux ne savaient chasser que l'argent et affluaient en délices de toute espèce. Quant à la cour romaine, il l'accablait d'outrages qu'on ne peut répéter, en sorte que ces pastoureaux paraissaient évidemment schismatiques et hérétiques. Mais le peuple, en haine et par mépris du clergé, prêtait

l'oreille à toutes ces invectives, et y applaudissait favorablement : ce qui était fort dangereux.

« Or, le jour de Saint-Barnabé, ils parurent en grande pompe et en grand nombre devant Orléans, et entrèrent, malgré l'évêque et le clergé, dans la ville, où ils furent bienvenus des habitants. Leur chef, qui faisait le prophète puissant en miracles, ayant annoncé, par la voix du héraut, qu'il allait prêcher, ou plutôt ayant ordonné comme un tyran de se rendre à cette prédication, le peuple accourut en foule pour l'entendre. Cependant l'évêque de la ville, redoutant grandement ce fléau funeste, défendit, sous peine d'anathème, qu'aucun clerc allât entendre leurs prédications ou suivît leurs traces, assurant que tout cela était piége du diable. Quant aux laïques, ils méprisaient dès lors ses menaces et ses ordres.

« Cependant quelques-uns des écoliers clercs, transgressant témérairement la prohibition épiscopale, ne purent s'abstenir de prêter à cette nouveauté inouïe leurs oreilles qui leur démangeaient, non pas toutefois pour embrasser les erreurs de ces gens-là, mais seulement pour être témoins d'une si rare insolence; car n'était-il pas nouveau et absurde qu'un laïque, voire même un plébéien, au mépris de l'autorité pontificale, se mît à prêcher si audacieusement en public, et dans une ville même où florissait une université d'écoliers, et cherchât à in-

fecter de ses impostures les cœurs et les oreilles de tant de peuple? Or, ces pastoureaux déployaient cinq cents bannières : aussi les clercs les plus prudents se tinrent cachés, non sans trouble et non sans frayeur, dans leurs hôtels, après avoir fermé solidement les portes et abaissé les barrières.

« Le maître susdit, étant donc monté en chaire pour prêcher en public, commença, sans prendre aucun texte pour son sermon, à vomir, à grands éclats de voix, des indignités qu'on ne peut répéter. Alors un des écoliers, qui se tenait à distance, s'avança audacieusement plus près et ne put s'empêcher de s'écrier : — O hérétique très-pervers et ennemi de la vérité, tu en as menti sur ta tête; tu trompes ces innocents par tes dires faux et fallacieux. — A peine avait-il achevé, qu'un de ces vagabonds, se jetant sur lui et brandissant une hache recourbée, lui partagea la tête en deux, et le blessa de manière qu'il n'ajouta pas un seul mot de plus.

« Un grand tumulte s'éleva, et ceux que nous avons nommés jusqu'ici pastoureaux, mais qui méritent plutôt d'être appelés imposteurs et précurseurs de l'antechrist, se répandirent de toutes parts, se jetèrent en général sur le clergé d'Orléans, attaquèrent à main armée des hommes sans défense, pillèrent des livres de grand prix et les jetèrent au feu, après avoir brisé les portes et les

fenêtres; ils massacrèrent beaucoup de clercs, noyèrent ceux-ci dans la Loire, blessèrent ceux-là et en dépouillèrent un grand nombre, pendant que le peuple de la ville voyait toutes ces horreurs avec des yeux de connivence, ou, à mieux dire, y applaudissait : ce qui lui valut d'être appelé race de chiens. Voyant cela, ceux qui s'étaient enfermés et cachés dans leurs maisons, se sauvèrent en foule secrètement et pendant la nuit. Toute l'université fut donc troublée, et il fut avéré que vingt-cinq clercs environ avaient succombé misérablement, sans compter les blessés et ceux qui avaient souffert dommage d'une façon ou d'une autre. L'évêque et les siens, qui s'étaient cachés pour n'être pas enveloppés dans de semblables calamités, subirent plusieurs opprobres et dommages. Les pastoureaux, craignant qu'une sédition ne s'élevât dans la ville et qu'il ne leur survînt des ennemis qui en viendraient aux mains avec eux, se retirèrent.

« Cependant l'évêque, ne voulant pas être assimilé à un chien qui ne peut aboyer, mit la ville en interdit, parce que les habitants s'étaient rendus coupables de permission, consentement et coopération : ce qui les marquait d'infamie. Les clameurs et les plaintes parvinrent aux oreilles de la reine Blanche et des seigneurs, mais surtout des prélats. Or, la reine répondit modestement : — Dieu m'en est témoin, je croyais qu'ils allaient con-

quérir toute la terre sainte dans la simplicité et la sainteté; mais dès que je les reconnais pour imposteurs, qu'ils soient excommuniés, pris et anéantis. — Ces charlatans, tous tant qu'ils étaient, furent donc excommuniés et dénoncés tels. Mais, avant que cette sentence eût été publiée, ils se présentèrent artificieusement devant Bourges, dont les portes leur furent ouvertes, du consentement des habitants, qui violèrent en cette occasion la défense de l'archevêque. La majeure partie d'iceux entra dans la ville; le reste s'arrêta dans les champs de vignes hors de la ville; car ils étaient si nombreux qu'aucune cité n'aurait pu les recevoir commodément. Il y avait aussi beaucoup de leurs troupes qui parcouraient diverses provinces; Paris même s'était senti de leur passage.

« Or, le chef de ces imposteurs ayant promis de prononcer un sermon en public et de faire des miracles surprenants, une multitude nombreuse de peuple accourut de toutes parts pour entendre et pour voir alors ce que les siècles passés n'avaient ni vu ni entendu. Mais, comme ce traître avançait des absurdités, et comme on découvrit l'artifice des miracles qu'il avait promis d'opérer, un boucher, qui se trouvait parmi le peuple, le frappa à la tête de sa hache à deux tranchants, lui fit jaillir la cervelle, et l'envoya dans le Tartare. Il fut jeté sans sépulture dans un

carrefour, et laissé en pâture aux bêtes. Bientôt le bruit s'étant répandu que tous les pastoureaux, ainsi que leurs fauteurs et auditeurs, étaient excommuniés, ils furent dispersés, et on les égorgea de tous côtés comme des chiens enragés.

« Semblablement, quelques-uns de leurs conventicules étant arrivés à Bordeaux, on ferma les portes par l'ordre de Simon, comte de Leicester, et on leur refusa l'entrée : comme ils demandaient à être admis, le comte leur répondit : — En vertu de quelle autorité faites-vous cela? — Ceux-ci lui répondirent en disant : — Ce n'est pas l'autorité du pape ou de quelque évêque, que nous mettons en avant, mais celle du Dieu tout-puissant et de la bienheureuse Marie, sa mère, qui est une autorité bien autrement respectable. — Mais le comte, entendant cela, traita justement ces raisons de prétextes frivoles et leur fit dire une seconde fois : — Retirez-vous au plus tôt tous tant que vous êtes, ou je convoquerai toute ma chevalerie, avec la commune de cette ville et les gens du pays; puis vous attaquerai à main armée et vous couperai la tête. —

« En entendant cette réponse, ces malheureux, saisis de stupeur, devinrent comme du sable sans mortier. Chacun d'eux pourvut à son salut en prenant la fuite de côté et d'autre; et dans leur dispersion, ils furent exposés à des périls de tout

genre. Un de leurs chefs et de leurs maîtres, s'étant échappé secrètement, et ayant loué un vaisseau, chercha à retourner en toute hâte dans les pays infidèles, d'où il venait; mais les matelots, s'apercevant que c'était un traître et le compagnon de ce Hongrois dont on a parlé plus haut, que les habitants de Bourges avaient massacré, lui lièrent les pieds et les mains et jetèrent ce misérable vagabond dans la Gironde : c'est ainsi qu'en échappant à Scylla, il tomba dans Charybde. Or, on trouva dans ses coffres, avec une forte somme d'argent, plusieurs chartes écrites en lettres arabes et chaldéennes, et chargées de caractères étrangers, ainsi que des poudres empoisonnées pour fabriquer des potions mortelles. La teneur de quelques-unes de ces chartes, comme on le découvrit plus tard, portait que le soudan l'exhortait instamment à persévérer dans l'entreprise commencée, lui faisant espérer une grande récompense.

« On pourrait résumer aussi quelques-unes de ces lettres en disant qu'il devait conduire au même soudan un peuple innombrable. Ainsi périrent ces deux magiciens, enveloppés dans les filets de Satan.

« Un troisième avait eu l'audace de venir en Angleterre, et ayant abordé à Lhoreham, avait rassemblé en peu de temps sous ses ordres plus de cinq cents pasteurs, laboureurs, porchers, bou-

viers et populaire de cette espèce. Mais, comme furent disséminés par l'excommunication qui frappa, par la mort du Hongrois, leur princ maître, et de son compagnon, et par la dispers des complices de ces imposteurs, ils furent réd à une condition très-fâcheuse. Or, leur chef, ét venu à Montreuil, se proposa de prêcher en lieu; mais, comme il se mit, dans son discours, prononcer des erreurs, ou plutôt des folies, ce qui l'écoutaient se soulevèrent contre lui. Alor pendant qu'ils couraient aux armes, ce misérab se sauva dans une forêt; mais il y fut bientôt pr et haché, non-seulement en pièces, mais en men morceaux. Aussi les corbeaux eurent bientôt fi d'engloutir son cadavre.

« Cependant un grand nombre de ceux q avaient suivi ces imposteurs, sachant qu'ils avaie été séduits, et reconnaissant leur propre misère déposèrent, d'après la pénitence qui leur avait é infligée, les croix qu'ils avaient reçues des mai de ces traîtres, les reprirent de nouveau des mai d'hommes recommandables, et accomplirent bon ordre leur pèlerinage. Ils passèrent en la ter sainte et se joignirent à la compagnie du roi France, après la délivance de ce dernier. Or, assuraient que leurs maîtres leur avaient pron qu'ils délivreraient le roi de France, et que c'ét pour cela qu'ils s'étaient tous croisés à l'envi.

« Un moine de Sherburn, le seigneur Thomas, Normand de nation, homme discret et éloquent, qui avait été envoyé à cette époque dans les pays d'outre-mer pour travailler aux affaires difficiles du roi, fut pris par les pastoureaux dont nous avons parlé précédemment, et retenu pendant huit jours. Comme il ne voulut pas céder à leurs déclamations mensongères, il fut très-grièvement bâtonné; mais s'étant échappé à grand'peine pendant la nuit, il vint trouver le roi à Winchester, et raconta fort au long audit roi tout ce qu'on vient de voir et d'autres détails encore sur leurs artifices, en présence de celui qui écrit cette histoire. Or, l'écrivain nota aussitôt fidèlement et pleinement les faits qu'il tenait de la bouche du narrateur, parce que c'était un homme digne de foi.

« Or les hommes graves et discrets, ainsi que les prélats recommandables par leur sagesse, disaient que, depuis le temps de Mahomet, jamais aucun fléau plus redoutable n'avait menacé l'Église du Christ, surtout quand la foi commençait à vaciller dans le royaume de France, à cause de l'infortune qui était arrivée au roi de France. »

Nous compléterons ce récit par un passage curieux de la *Chronique de Saint-Denis*[1]. Matthieu

1. La *Grande chronique* de Saint-Denis est une compilation. On lit dans le prologue :

« Si sera cette histoire décrite selon la lettre et l'ordonnance des

Pâris laisse de côté deux épisodes très-intéressants de l'histoire des pastoureaux, savoir : leur passage à Paris et à Amiens.

« Un maître qui savait l'art magique promit au soudan de Babylone[1] de lui amener tous les jouvenceaux de vingt-cinq ans, de trente, et même de seize ans, à condition qu'il aurait de chaque tête quatre besans d'or. C'était au temps que le roi était à l'île de Chypre. Cet homme fit entendre au soudan qu'il avait trouvé un sortilége au moyen duquel le roi de France serait déconfit (défait), et mis aux mains des Sarrasins. Le soudan, tout joyeux, car il redoutait terriblement la venue du roi, le pressa fort d'accomplir sa promesse, lui donna de l'or et de l'argent à foison, et le baisa en la bouche en signe de grand amour.

« Ce maître partit de la terre d'outre-mer, et s'en vint en France. Quand il y fut arrivé, après avoir

chroniques de monseigneur Saint-Denis en France, où les histoires et les faits de tous les rois sont écrits ; et si l'auteur peut trouver en la chronique d'autres églises choses qui à la besogne baille, il le pourra bien ajouter selon la pure vérité de la lettre (en copiant textuellement). »

Les chapitres de la *Grande chronique*, relatifs à Louis IX, commencent par ces mots : « Cy commencent les rubriches et chapitres de la table du livre des chroniques du roy sainct Loys. »

Ces chapitres ne sont autre chose que la chronique de Guillaume de Nangis, bénédictin de Saint-Denis, mort en 1300, auquel nous devons en outre une *Chronique des rois de France*.

1. Le soudan du Caire.

délibéré en lui-même sur quelle partie du pays il jetterait son sort, il alla en Picardie, prit une poudre qu'il portait, et la jeta au milieu des champs, probablement comme un sacrifice qu'il faisait au diable. Cela fait, il s'en vint aux pasteurs et aux enfants qui gardaient leurs bêtes, et leur dit qu'il était homme de Dieu : — Par vous, mes doux enfants, ajouta-t-il, sera la terre d'outre-mer délivrée des ennemis de la foi chrétienne. — Sitôt qu'ils entendirent sa voix, ils laissèrent leurs bêtes et allèrent après lui, et commencèrent à le suivre partout où il voulait aller, et tous ceux qu'il trouvait se mettaient avec lui après les autres; si bien que sa compagnie fut bientôt de plus de trente mille personnes.

« Ils vinrent alors en la cité d'Amiens, et toute la ville fut pleine de pastoureaux. Les habitants leur abandonnèrent vins et viandes, et tout ce qu'ils avaient; car ils étaient tellement abusés, qu'il leur semblait que nulle plus sainte personne ne pouvait être. On leur demanda qui était leur maître, et ils le montrèrent, et il se présenta avec une grande barbe comme s'il était un homme de pénitence. Son visage était maigre et pâle. Quand les habitants le virent avec ce vénérable aspect, ils le prièrent de disposer de leurs maisons et de leurs biens à sa volonté, et quelques-uns s'agenouillèrent devant lui comme si ce fût un corps saint, et lui don-

nèrent tout ce qu'il voulut demander. Puis il recommença à parcourir le pays et à prendre tous les enfants de la contrée, tant qu'il réunit plus de soixante mille personnes à sa suite.

« Quand il se vit en si grand état, il commença à prêcher et à rompre les mariages et à tout faire à sa fantaisie, disant qu'il avait le pouvoir d'absoudre de toute espèce de péchés. Quand les prêtres et les clercs connurent cette affaire, ils s'y opposèrent. Pour cette raison, le maître les prit en si grande haine, qu'il commanda aux pastoureaux de tuer tous les prêtres et les clercs qu'ils pourraient trouver.

« Il s'en alla ainsi par le pays, tant qu'il vint à Paris. La reine Blanche, informée de l'arrivée des pastoureaux, commanda que nul ne fût assez hardi pour les contredire en rien ; car elle pensait, comme les autres, que c'étaient de bonnes gens envoyés du Seigneur. Elle fit venir devant elle le grand maître, et lui demanda quel nom il avait. Il répondit qu'on l'appelait le *Maître de Hongrie*. La reine le fit moult honorer, et lui donna de grands dons. En quittant la reine, il s'en vint trouver ses compagnons qui savaient bien sa *mauvaisetié*, et leur recommanda d'occire prêtres et clercs tant qu'ils en pourraient trouver, parce qu'il avait ensorcelé la reine et tous ses gens, et qu'elle trouverait bien fait tout ce qu'ils feraient. Tant monta le maître en grand orgueil,

qu'il s'habilla en prêtre dans l'église Saint-Eustache de Paris, et prêcha la mitre en tête comme un évêque, et se fit grandement honorer et servir.

« Les autres pastoureaux s'en allèrent à travers la ville, et tuèrent tous les clercs qu'ils rencontrèrent. Il fallut fermer les portes du petit pont, de peur qu'ils n'allassent tuer les écoliers qui étaient venus de plusieurs contrées pour étudier. Quand ce maître eut ainsi *plumé* Paris de tout ce qu'il put, il partit, et divisa les pastoureaux en trois corps; car ils étaient si nombreux, qu'il n'y avait pas de ville qui pût les héberger ni les nourrir. Il envoya un de ces corps à Bourges, en ordonnant à ceux qui devaient le conduire de prendre et enlever tout ce qu'ils pourraient dans ce pays, et de venir ensuite le rejoindre au port de Marseille. »

Le continuateur de la chronique de Guillaume de Nangis dit qu'après avoir ainsi traversé Paris, ils se crurent hors de tout danger, et se vantèrent d'être irréprochables, puisque dans cette ville où est la source de toute science, ils n'avaient pas trouvé de contradicteurs.

« Les clercs de Bourges, en apprenant leur approche, s'inquiétèrent fort, car on leur avait raconté tout le mal que ces gens faisaient. Ils allèrent donc parler à la justice et à ceux qui avaient la garde de la ville, et leur dirent que cette émeute d'enfants et de pastoureaux était formée par une

grande malice, par un art diabolique, par sorcellerie, et que s'ils voulaient s'en donner la peine, ils prendraient les maîtres des pastoureaux en délit de méchanceté et de larcin. Le prévôt et le bailli tombèrent d'accord avec eux, et furent d'avis de se tenir sur leurs gardes. Les pastoureaux entrèrent à Bourges, et se répandirent par toute la ville, mais sans trouver nulle part ni clerc, ni prêtre. Alors ils commencèrent à faire les maîtres comme ils avaient fait à Paris et dans les autres bonnes villes où tout leur était livré à leur fantaisie.

« Quand les maîtres des pastoureaux virent que les gens n'obéissaient pas à leur volonté, ils commencèrent à briser les coffres et les huches, et à prendre l'or et l'argent, et avec ce ils prirent les jeunes femmes et les pucelles, et voulurent en abuser. Tant firent, que la justice qui se tenait aux aguets pour connaître leur conduite, reconnut leur méchanceté, et comment ils avaient ensorcelé tout le pays. Si furent tous les grands maîtres jugés à être pendus, et les enfants retournèrent tout ébahis chacun en sa contrée. Le bailli de Bourges envoya trois messagers avec ordre d'aller de jour et de nuit jusqu'à Marseille pour remettre aux officiers de justice des lettres où la méchanceté du Maître de Hongrie était dévoilée. Celui-ci fut aussitôt pris et pendu à un haut gibet; et les pastoureaux qui le suivaient s'en retournèrent pauvres et mendiants. »

Le continuateur de Guillaume de Nangis dit dans la chronique, qu'après avoir détruit les livres et pillé les biens des juifs dans la ville de Bourges, le Maître de Hongrie fut tué avec un certain nombre de ses partisans à Villeneuve-sur-Cher; après quoi tout le reste se dissipa comme de la fumée. Il est évident que partout où l'on détruisit quelqu'une de ces bandes on crut avoir eu affaire au principal rassemblement et au chef suprême.

Quel était cet homme mystérieux, cet enthousiaste habile et puissant? Sans doute quelque adepte des hérésies récemment proscrites et exterminées par l'Église romaine, un Vaudois, un Albigeois, ou peut-être, comme semble l'indiquer le nom qu'il se donnait, un de ces sectaires du bas Danube, désignés dans l'Occident par le nom de Boulgre ou Bulgare.

Chaque fois qu'une de ces tentatives désespérées avorte, le sentiment de son impuissance à réformer ainsi le monde, saisit la masse du peuple et la ramène pour longtemps au calme, à la résignation, même à l'apathie. C'est ce qui arriva après le soulèvement des pastoureaux. En vain des troubles partiels éclatèrent-ils dans les villes au sujet des impôts; en vain la noblesse et les communes furent-elles agitées, à plusieurs reprises, de mouvements qui présageaient de grands changements dans la société; en vain des appels à l'égalité civile

volonté et à leur puissance; de sorte que si un magistrat voulait en punir quelques-uns, comme le méritait leur malice, ils opposaient une forte résistance. Y en avait-il d'emprisonnés, les autres forçaient la prison pour les en tirer. Ayant pénétré ainsi dans le Châtelet de Paris, ils précipitèrent du haut de l'escalier le prévôt qui leur résistait, et mirent en liberté ceux des leurs qui avaient été incarcérés. Puis ils allèrent se ranger en bataille dans le pré de Saint-Germain, appelé le Pré-aux-Clercs. Loin d'oser les attaquer, on les laissa librement partir.

« Dès lors, ne pensant plus trouver de résistance nulle part, ils se dirigèrent, plus ardents que jamais, sur l'Aquitaine, tuant de tous côtés tous les juifs qu'ils trouvaient et pillant leurs biens. Une forteresse du roi de France, dans laquelle des juifs épouvantés s'étaient de toutes parts réfugiés, fut assiégée par eux. Ces juifs, de leur côté, se défendirent avec courage et même avec férocité, lançant sur leurs ennemis des traits et des pierres en quantité innombrable et leurs propres enfants lorsque les traits leur manquaient. Néanmoins, le siége ne cessa pas, et les pastoureaux, mettant le feu à la porte du château, réduisirent les juifs à périr dans la fumée et dans les flammes. Ceux-ci, voyant qu'ils ne pouvaient échapper, et préférant se tuer eux-mêmes que de mourir de la main des incir-

concis, chargèrent un d'entre eux, celui qui leur parut le plus courageux et le plus fort, de les égorger tous. Il les tua, en effet, au nombre d'environ cinq cents; puis, descendant de la tour avec le peu d'enfants juifs dont on avait réservé la vie, il entra en pourparlers avec les pastoureaux, leur annonçant ce qu'il avait fait et demandant le baptême pour lui et pour ces enfants. — Comment! lui répondirent les pastoureaux, tu as commis un tel forfait contre ta race et tu prétends te soustraire au châtiment de la mort? — Et aussitôt ils l'écartelèrent, faisant grâce aux enfants et les faisant baptiser dans la foi catholique.

« Ils marchèrent ensuite sur Carcassonne. Enfin, une nombreuse force armée s'étant réunie contre eux, plusieurs furent tués, d'autres faits prisonniers, d'autres cherchèrent leur salut dans la fuite; de sorte qu'en peu de temps ils furent réduits presque à rien. Le gouverneur se dirigeant alors vers Toulouse et les lieux circonvoisins où ils avaient commis beaucoup de crimes, il les fit pendre à des gibets par vingt et par trente, pour détourner par cet exemple ceux qui seraient tentés d'imiter de tels forfaits. Et ce mouvement insensé s'évanouit soudain comme une fumée. Ce qui est mauvais dans le principe devient rarement meilleur avec le temps. »

C'est auprès d'Aigues-Mortes, où ils comptaient

s'embarquer, qu'eut lieu cette grande déconfiture des seconds pastoureaux. Ils avaient été plus de quarante mille. Celui qui les détruisit était le sénéchal de Carcassonne. Le pape, relégué alors à Avignon, les avait anathématisés.

Ces soulèvements bizarres des couches les plus infimes de la population n'étaient que des signes précurseurs de la terrible et sauvage explosion qui devait, au milieu du XIVe siècle, épouvanter la France et laisser dans l'histoire une ineffaçable impression d'horreur.

DEUXIÈME PARTIE.

LA JACQUERIE DE 1358.

I.

Situation de la France au XIVe siècle.

Le XIVe siècle est, dans la vie du peuple français, une époque capitale. C'est la transition de la féodalité à la forme gouvernementale. La féodalité tombant en dissolution, le corps de la nation se constituant sous la forme de l'unité monarchique, voilà tout le XIVe siècle. Cette grande transformation ne put s'accomplir sans une rude maladie sociale, qui fut l'époque de troubles comprise entre 1356 et 1360, et sans une crise épouvantable au milieu de cette maladie, crise qui fut la jacquerie.

Le caractère distinctif de la société féodale est qu'elle n'admettait pas l'existence d'un corps de nation ayant des intérêts communs et formant une personne morale. C'était une sorte de confédération de tous les hommes de guerre, possédant, à titre de fiefs, le territoire tout entier; maîtres absolus, chacun dans son domaine, de la terre et des habitants qui y étaient placés à perpétuelle de-

meure, comme un troupeau de bétail dans une ferme; liés entre eux par des devoirs réciproques et formant ensemble une hiérarchie de seigneurs et de vassaux, où chaque seigneur était lui-même vassal d'un seigneur supérieur, jusqu'au suzerain des suzerains, le roi.

Si quelques autres éléments sociaux s'étaient constitués à côté de cette hiérarchie, ils avaient fini par venir s'y encadrer. C'est ainsi que les dignitaires ecclésiastiques, les abbayes, les communes qui avaient obtenu des chartes, figuraient dans la féodalité, tantôt comme seigneurs, tantôt comme vassaux ou vassales. Tout ce qui était compté pour quelque chose dans la nation faisait partie de ce singulier corps politique, dont le seul lien était la collection des liens individuels établis entre ses divers membres. En dehors et au-dessous était la masse entière du peuple, serfs de la glèbe ou vilains, tributaires dont les redevances et les corvées variaient dans chaque seigneurie, au gré du petit souverain qui y régnait en despote.

A cette époque, le territoire de la France était tout hérissé de châteaux forts, de tours, de manoirs fortifiés, demeures sévères et imposantes, dont les plus grandes, celles des seigneurs suzerains, réunissaient une cour de chevaliers, de jeunes nobles, de pages, de dames et de damoiselles, des clercs ou ecclésiastiques, et souvent des

trouvères ou des troubadours. Autour de ces donjons se groupaient timidement les cabanes des paysans, comme l'étable et la basse-cour à côté de la maison du propriétaire.

Sous cette organisation, la seule probablement qui fût possible alors, la société prit une assiette qu'elle n'avait pas encore eue depuis l'invasion des barbares; une civilisation complète, où la poésie eut une part brillante, se développa; l'esprit chevaleresque enfanta, dans la caste dominante, des mœurs ou, du moins, des doctrines morales d'une grande élévation, quoique viciées, au fond, par le mépris impie des droits de l'humanité à l'égard des classes inférieures.

Cependant la féodalité a laissé un nom maudit dans la mémoire du peuple; c'est qu'elle avait des vices fondamentaux. Par ce seul fait, que la nation ne formait point un corps, il n'y avait point de garantie sociale sérieuse, point de force publique pour protéger les faibles contre les forts, point de gouvernement ni d'administration pour gérer les intérêts généraux de l'État. S'agissait-il de lever un impôt, en dehors des redevances féodales ordinaires, pour quelque grand besoin public, le roi était obligé de traiter, en quelque sorte, avec chaque seigneur et avec chaque communauté pour en obtenir cette *aide*.

Il est vrai que si son *droit gouvernemental* lui

fournissait peu de ressources, il y suppléait, en vertu de son *droit féodal*, par des moyens qui touchaient de bien près au brigandage. Ainsi, la cour voyageait-elle, les officiers et leur suite s'attribuaient le droit de prendre sans indemnité, sous prétexte de l'employer au service du roi, les chevaux, les chariots, les vivres, les lits, et généralement tout ce qu'ils trouvaient bon de s'approprier dans les pays qu'on traversait. C'est ce qu'on appelait le droit de *prise* ou de *chevauchée*. Il y avait un autre procédé, non moins simple qu'ingénieux, et qui a, du reste, été employé jusque sous Louis XIV: c'était d'altérer la monnaie. Le roi avait-il des impôts à percevoir, il élevait le titre de la monnaie, de sorte que la quantité de métal qu'on était obligé de lui remettre pour une somme donnée devenait très-considérable. Avait-il à payer, au contraire, il diminuait le titre, de sorte qu'avec la même quantité de métal il se faisait trois ou quatre fois plus de numéraire. Ce trafic avait lieu plusieurs fois dans la même année. Le savant Secousse, dont le témoignage est irrécusable, s'exprime ainsi sur ce point : « On affaiblissait les monnaies par degrés jusqu'à un certain point, après lequel on les reportait tout à coup à leur valeur intrinsèque, pour avoir occasion de les affaiblir de nouveau, et le prix du marc d'or et d'argent changeait presque toutes les semaines, et même quelquefois plus sou-

vent. » (*Ordonnances*, t. II, préface.) Ces mesures étaient accompagnées de dures pénalités contre ceux qui découvriraient la fraude ou qui chercheraient à s'y soustraire. Nous laissons à penser comment s'en trouvaient le commerce et la fortune des particuliers.

Sous un tel régime, quelle situation était réservée au peuple des campagnes et des villes non affranchies? Il était en dehors du droit social. Pour lui, nulle garantie sérieuse contre la tyrannie des seigneurs. Dans ses rangs, il y avait bien un certain nombre d'hommes qu'on appelait libres ou demi-libres : les hôtes, les hommes de chef, les hommes de corps, les hommes de poeste. En droit, les vilains de toutes ces catégories ne devaient que des tributs et des services; mais, en fait, ils étaient assujettis à tant de redevances et de corvées, qu'on n'en saurait faire l'énumération. Si le seigneur mariait sa fille ou armait son fils chevalier, le vilain payait une aide; si le seigneur était pris à la guerre, le vilain payait la rançon. Des péages, des taxes, des servitudes de toutes sortes lui enlevaient la moitié des fruits de son travail. Le droit de prise ou de chevauchée, les corvées extraordinaires, les réquisitions, les exactions, les emprunts forcés, les pillages achevaient sa ruine. De recours, il n'en avait pas d'efficace, car la haute et basse justice appartenaient au seigneur, et les cachots, les po-

tences, les instruments de torture et les oubliettes étaient là pour en rendre témoignage.

Quant au serf proprement dit, au *mainmortable*, taillable et corvéable à merci, sa misère n'avait pas de bornes, non plus que sa dépendance. En théorie, l'esclavage domestique n'existait plus; le serf n'était plus une simple chose, un objet mobilier; il était devenu esclave de la terre, enchaîné à la glèbe, *immeuble par destination*; mais, en fait, on faisait de lui tout ce qu'on voulait. Jouet des tyranniques fantaisies de ses maîtres, il ne pouvait, sans leur consentement, ni se marier, ni faire de testament, ni accomplir presque aucun acte de la vie civile. Que dis-je? pour faire aiguiser le fer de sa charrue, il lui fallait obtenir une permission et payer un droit. Échappait-il par la mort à l'exploitation dont il était victime, sa main droite coupée était portée au seigneur, dernier et hideux gage de sa servitude. Le droit de guerre privée, trait caractéristique du régime féodal, mettait le comble au malheur du peuple, victime des luttes sanglantes où les seigneurs le précipitaient et des ravages atroces qu'ils exerçaient réciproquement sur les terres de leurs rivaux; car piller et détruire tout ce qui dépendait du seigneur ennemi, telle était, en général, leur manière de guerroyer entre eux. Enfin, on sait comment le droit du seigneur, poussé à ses dernières conséquences, avait con-

sommé, dans la personne des femmes soumises au servage, la dégradation de l'humanité.

Un ordre social si insuffisant et qui enfantait de tels abus ne pouvait résister aux progrès de la civilisation. Dès la fin du XIIIe siècle, la France sentait le besoin d'en sortir. D'ailleurs, la féodalité était dès lors en pleine décadence. Le double mobile qui l'avait animée pendant sa période de grandeur, l'enthousiasme religieux et l'honneur chevaleresque, l'avaient presque abandonnée. Oubliant sa mission sociale, la noblesse ne voyait, dans ses sujets, qu'une matière exploitable, et ne s'inquiétait nullement de les protéger. Elle n'était même plus capable de le faire. Ses lourdes panoplies, qui faisaient du guerrier une statue de fer sur un cheval cuirassé, devenaient de plus en plus impuissantes, par les perfectionnements de l'art de combattre. D'une merveilleuse habileté dans cette gymnastique guerrière qui la faisait briller aux tournois, mais sans aucune science militaire et sans discipline, la chevalerie, déjà vaincue en Orient, trouvait aussi des vainqueurs sur son propre territoire. Les bandes de soldats mercenaires, dont les nécessités de la guerre avaient amené la formation et qui, pendant la paix, s'entretenaient dans leur métier par le brigandage, avaient pris l'avantage sur elle. Bientôt elle allait succomber, dans mainte occasion, sous les hallebardes des

montagnards suisses, sous les piques et les maillets des communiers flamands, sous les flèches et les haches des archers anglais. Or, si le peuple pouvait consentir à rester à l'état de troupeau, c'était, du moins, à la condition que ceux qui se faisaient ses bergers sauraient le défendre des loups. Réduit à se défendre lui-même, quelle raison avait-il de ne pas s'affranchir?

C'est sous l'influence de ces faits généraux que la classe moyenne commença à se préoccuper de l'unité nationale et des droits de la bourgeoisie, qui, dans sa pensée, ne pouvaient être consolidés que par l'extension du pouvoir royal. Nul ne songeait alors à se passer d'un chef; mais on voulait l'avoir puissant pour l'avoir unique.

Sous le règne de Philippe le Bel, les juristes, devenus les seuls membres du parlement permanent, flétrissent officiellement le droit féodal du nom de *droit haineux*. Ils lui opposent le *droit impérial*, c'est-à-dire, l'autorité du monarque comme représentant de la société entière. C'est à ce dernier titre que la royauté étend la juridiction de ses tribunaux aux dépens des juridictions seigneuriales et du droit de guerre privée, et qu'elle exerce un pouvoir de plus en plus large en matière d'administration et de finances. Guidée surtout par un intérêt de fiscalité, elle accorde la liberté à beaucoup de serfs et la noblesse à beaucoup de bour-

geois. On reconnaît à ceux-ci la faculté d'acquérir des fiefs. Les bourgeois de Paris obtiennent en masse divers priviléges nobiliaires, tels que le droit de porter le haubert. Les docteurs en droit civil et les avocats reçoivent le titre de chevaliers ès lois.

Enfin, le xiv[e] siècle s'ouvre par deux événements qui présagent son rôle dans l'histoire. C'est la défaite de la chevalerie à la bataille de Courtrai et la première apparition des états généraux. Dans le premier de ces événements, nous voyons ces nobles hommes dont se composait la gendarmerie française se précipiter, avec une fureur aveugle, sur les bataillons serrés et hérissés de piques de l'infanterie flamande et périr en foule dans un fossé, où ils tombent les uns sur les autres et où leurs ennemis les écrasent. Six mille d'entre eux succombèrent, dit-on. Un bien plus grand nombre se déshonora en abandonnant ses frères d'armes. Quatre mille éperons dorés furent appendus aux murs de la cathédrale de Courtrai. La noblesse prit sa revanche quelques années après, à la bataille de Cassel; mais ce fut par le secours des arbalétriers des communes françaises.

Tandis que la féodalité recevait ce premier échec, la nationalité française, sortant pour la première fois de ses limbes, se montrait en personne sur la scène du monde. On sait à quelle occasion les états

généraux, c'est-à-dire, la représentation des trois ordres de l'État, furent convoqués en 1302. Il s'agissait, pour la royauté, de résister à la suprématie papale, que Boniface VIII voulait rétablir dans toute sa force. La bourgeoisie, se voyant appelée à délibérer sur les affaires de l'État, adopta d'instinct ce programme : fortifier le roi, qui représente à la fois les droits de la France contre l'étranger et les droits de la liberté contre les seigneurs. Une alliance secrète s'établit entre Philippe le Bel, le plus despote des princes, et les chefs de la bourgeoisie, qui ne rêvaient qu'affranchissement. Le pouvoir féodal était l'ennemi commun.

Mais il faut bien le remarquer du premier coup, car là est la clef de tout le mouvement de la jacquerie. Entre la bourgeoisie, qui siége aux états et qui seule peut-être commence dès lors à avoir l'instinct des affaires politiques, et la masse du peuple, du sein de laquelle les jacques vont sortir, il n'y a rien de commun, ni mœurs, ni habitudes, ni éducation, ni position de fortune, ni condition sociale. La bourgeoisie est en grande partie émancipée. Elle est taillable, mais elle n'est pas serve. Elle a des droits communaux, elle s'administre elle-même; elle dépend de tribunaux institués par les rois; elle a des rentes et des fonds de terre; elle commence même à avoir le monopole des charges de judicature et de finances. Elle fréquente

les écoles, se pousse dans l'Église, et paraît même quelquefois à la cour.

Si elle a des relations avec le peuple proprement dit, c'est avec l'ouvrier des villes; encore, est-ce à peine si les maîtres fabricants et marchands se considèrent comme solidaires des ouvriers qu'ils emploient. Mais le peuple des campagnes, le serf proprement dit, qui appartient à son seigneur, la bourgeoisie ne le connaît pas et s'en soucie à peine. C'est à elle-même qu'elle songe, à ses franchises, à ses priviléges. A ses yeux, la liberté n'est que la liberté de la bourgeoisie. Pourvu que le seigneur ne barre pas aux fils du bourgeois toutes les carrières, pourvu qu'il ne mette pas le siége devant les bonnes villes, et qu'il ne défende pas les priviléges de sa juridiction locale contre l'autorité du roi, le bourgeois lui permet de régner dans son manoir, d'y lever la dîme et d'y maltraiter les paysans.

Il en est de même du roi. Il peut parler de liberté et d'affranchissement, mais, au fond, ce qu'il veut affranchir avant tout, c'est le pouvoir royal. Il ne donne pas la liberté aux communes, il la vend. Il tient à étendre sa justice, mais il tient plus encore à tirer seul des finances de la bourse du tiers état. Il consent à avoir des sujets libres, et il désire même qu'ils s'enrichissent, afin de partager leur fortune avec eux. S'il s'empresse de les dé-

fendre contre les exactions des seigneurs, c'est que dans cette bourse où tant de mains auraient puisé, il ne resterait plus rien à prendre aux agents du trésor royal.

En 1311, dans une ordonnance par laquelle il confirmait l'affranchissement des serfs du Valais, Philippe le Bel s'exprimait ainsi : « Toute créature humaine, qui est formée à l'image de Notre-Seigneur, doit généralement être franche par droit naturel; et cependant, dans quelques pays, cette liberté naturelle est si altérée par le joug de la servitude, que les hommes et les femmes qui habitent ces lieux en leur vivant sont réputés comme morts, et à la fin de leur douloureuse et chétive vie, ne peuvent disposer par dernière volonté des biens que Dieu leur a prêtés en ce monde. » Deux ans après, Louis le Hutin, poussé par le besoin d'argent, vend en ces termes la liberté aux serfs de ses domaines : « Comme, selon le droit de nature, chacun doit être franc; et que, par aucuns usages et coutumes, qui de grande ancienneté ont été introduites et gardées jusqu'ici en notre royaume, beaucoup de personnes de notre commun peuple sont tombées en servitude, ce qui nous déplaît fort; considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des Francs; voulant que la chose s'accorde avec le nom, et que la condition des gens soit améliorée par notre nouveau gou-

vernement, ordonnons que généralement, par tout notre royaume, ces servitudes soient abolies et la liberté rendue, à bonnes et convenables conditions, à tous ceux qui, par origine, ancienneté, mariage ou résidence, sont tombés ou tomberaient dans les liens du servage. »

Les conditions étaient trop onéreuses. Ou bien les serfs ne croyaient pas à la liberté ainsi offerte, ou bien ils étaient trop abrutis par la dégradation et la misère. Peu d'entre eux achetèrent leur affranchissement, et le roi s'en vengea en les faisant taxer aussi haut qu'ils paraissaient le pouvoir supporter et que l'exigeait la nécessité de la guerre.

Pendant que la bourgeoisie d'un côté, et le roi de l'autre, songent, dans des intérêts divers, et avec un égoïsme égal, à s'enrichir des dépouilles de la noblesse, les nobles se croient trop solidement établis dans leurs priviléges pour avoir rien à redouter. A leurs yeux, le droit de la naissance, le droit féodal est un droit sacré et le seul droit. Le roi n'est roi que parce qu'il est le premier des gentilshommes. Il a même titre qu'eux, même origine, même destinée. Il ne peut les attaquer sans ébranler son propre trône. La bourgeoisie, au contraire, ne diffère du peuple que parce qu'elle a de l'argent. Ces légistes qui disputent dans les états, qui chicanent dans les bailliages, ne sont après tout que des paysans d'hier. Ils ont un père

ou un frère à la queue de la charrue. Eux-mêmes servent les seigneurs, comme justiciers ou comme intendants. Ainsi la noblesse s'endort dans une fausse sécurité; et personne, ni la noblesse, ni le roi, ni la bourgeoisie, ne songe aux paysans.

Pourquoi y songerait-on? Ils sont nombreux, mais divisés, inconnus les uns aux autres, éreintés par la mauvaise nourriture et par un travail excessif, incapables de ranger en bataille une troupe de dix hommes. Un chevalier, avec son armure de fer, se croit toujours sûr de venir à bout d'une troupe de paysans. Ils ne songent pas (autre folie) que le prestige de la chevalerie est détruit depuis Courtrai, et qu'il n'en restera plus même une ombre après Poitiers.

Cette bataille de Poitiers, qui renversait la France, renversait encore bien plus la noblesse. On avait vu tous ces seigneurs, ce rempart de fer, que l'ennemi ne devait point franchir, dispersés, écrasés, taillés en pièces. La plaine avait été couverte de plus de fuyards que de morts. Les Anglais ne savaient plus où mettre leurs prisonniers. Un seul chevalier anglais en avait eu trente-cinq sous sa lance. Les bourgeois de Poitiers, qui avaient fermé leur ville, assistaient du haut de leurs remparts à cette déconfiture. Du plus loin qu'un chevalier du parti vaincu apercevait un Anglais, il lui tendait ses bras et son épée en signe de soumis-

sion et d'obéissance. Cette désastreuse nouvelle courut en un instant dans le pays. Pas un château qui n'eût un deuil, pas un village qui ne fût consterné. Le seigneur était pris, le vassal devait une rançon.

Une rançon? Et pourquoi la payer? On payait pour le brave trahi par le sort; mais pour le fuyard, pour le chevalier sans courage, quel droit a-t-il à une rançon? Qu'il donne son château, qu'il engage sa terre; que sa femme vende ses perles, ou qu'il emprunte aux juifs ou aux lombards. Le serf n'a plus rien, il ne peut rien donner. On lui a pris sa récolte, on a mangé son troupeau, son foin, forgé sa charrue en fer de lance. Il ne lui reste que les quatre murs de sa chaumière, une femme qui n'a plus de lait et des enfants qui meurent de faim. On peut le mener en prison, l'attacher au carcan, le battre, le marquer, lui couper une oreille. Il se laissera faire avec l'apathie du désespoir. Pas un sanglot ne sortira de cette chaumière, où l'on ne sait plus pleurer.

« Les voilà, disaient-ils entre eux, ces beaux fils, qui mieux aiment porter perles et pierreries sur leurs chaperons, riches orfévreries à leurs ceintures et plumes d'autruche au chapeau, que glaives et lances au poing. Ils ont bien su dépendre en tels bobans et vanités notre argent levé sous cou-

leur de guerre; mais pour férir sur les Anglesches ils ne le savent mie. »

La bourgeoisie, pendant ce temps-là tire de son côté, et songe à faire tourner à son profit le malheur national. Elle est habile; elle a de l'argent; elle sait combattre. Les chevaliers savent désormais qu'une compagnie d'archers bien disciplinée et bien conduite n'est pas à dédaigner dans une bataille. Ces flèches ont trouvé le défaut de la cuirasse; ces abeilles piquent le lion de leur aiguillon, s'acharnent sur lui et le tuent. Les bourgeois d'ailleurs ont un but, un avenir : grande force, la plus grande avec le temps. Ils ont des chefs : Robert le Coq, l'évêque, est un profond politique; Marcel, le prévôt des marchands, celui que tua Jean Maillart au moment où il allait trahir, de quelque côté qu'on le considère, ambitieux ou grand citoyen, sujet révolté ou martyr du patriotisme, Marcel, malgré ses crimes, a le caractère d'un héros. C'est trop forcer le rapprochement, c'est confondre les temps et ignorer les pensées, les sentiments et les besoins du moyen âge, que de voir dans ce grand représentant de la bourgeoisie l'analogue des révolutionnaires de 89; mais, au fond, c'est bien la même tendance à l'affranchissement du tiers; ce sont presque les mêmes armes, et ce serait honorer la plupart des membres célèbres de notre première assemblée nationale que

de dire, que c'est le même talent et le même courage.

Entre le peuple qui commence à rugir sourdement, et la bourgeoisie qui marche, bannière levée, à la conquête du droit civil, la noblesse, toute frappée et décimée qu'elle est, ne songe qu'au luxe. « Le faste et la dissolution s'étaient répandus parmi les hommes de guerre, dit un chroniqueur. Ils avaient déjà pris l'usage de vêtements si courts que la décence en était choquée; et l'on vit à Poitiers qu'ils n'en étaient que plus prompts à fuir devant l'ennemi. Ils se mirent à se surcharger de perles, de bijoux, de pierres précieuses, sur leurs chaperons et leurs ceintures dorées et argentées. Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tous se livraient à ces désordres avec tant d'ardeur que le prix des perles et des bijoux s'était considérablement élevé et qu'à peine pouvait-on en trouver à Paris. Je me souviens d'avoir vu vendre pour dix livres (deux cents francs) deux perles qui n'avaient coûté précédemment que huit deniers. Les nobles portaient aussi des plumes d'oiseaux à leur coiffure, se livraient à la débauche, et passaient la nuit à jouer aux jeux de hasard. Le peuple gémissait de voir dissiper à ces vains usages les trésors si péniblement fournis par lui pour soutenir la guerre. A cette époque, la noblesse, pour tourner en dérision la simplicité des paysans et des pauvres gens,

leur donnèrent le nom de *Jacques Bonhomme*. Ce terme de mépris, employé d'abord pour désigner les soldats inhabiles au maniement des armes, fut ensuite appliqué, tant par les Français que par les Anglais, à toute la classe des paysans. Hélas! combien de ceux qui plaisantaient ainsi eurent bientôt après à s'en repentir! Combien périrent misérablement de la main de ces mêmes paysans! et combien de ceux-ci, à leur tour, furent massacrés par les nobles au milieu de leurs maisons en flammes! »

Cette chevalerie qui défendait si mal le pays ne servait cependant plus à ses frais. Elle exigeait une paye qui fut de dix sous par jour sous Philippe de Valois, et que le roi Jean porta à vingt sous pour les simples chevaliers, à quarante sous pour les bannerets; c'était une dépense énorme dans ce temps-là.

Et le roi?

Le roi Jean avait été pris à Poitiers. Il avait rendu son épée au prince de Galles, qui l'avait conduit en Angleterre. Mais il avait été traité en roi sur la route. Le soir même de la bataille, il avait soupé sous la tente du vainqueur, qui l'avait servi de ses mains, debout et tête nue : la dignité royale était sauve.

« Là eut adonc trop grand presse[1] et trop grand

[1] *Chroniques* de Froissart.

boutis sur le roi Jean, pour la convoitise de le prendre ; et lui criaient ceux qui le connaissaient, et qui plus près de lui étaient : —Rendez-vous, rendez-vous, autrement vous êtes mort. — Là était un chevalier de la nation de Saint-Omer, qu'on appelait monseigneur Denis de Mortbecque, et qui avait depuis cinq ans servi les Anglais, ayant été chassé du royaume de France dans sa jeunesse pour un homicide qu'il avait fait à Saint-Omer. Si échut donc si bien audit chevalier qu'il était près du roi de France, et le plus prochain qui y fût, quand on tirait ainsi à le prendre. Si se avance en la presse, à la force du bras et du corps, car il était grand et fort, et dit au roi en bon français, ce qui le fit remarquer : — Sire, sire, rendez-vous. — Le roi, qui se vit en dur parti et trop efforcé de ses ennemis, et aussi que la défense ne lui valait rien, demanda en regardant le chevalier : — A qui me rendrai-je? Où est mon cousin le prince de Galles? Si je le voyais, je parlerais. — Sire, répondit messire Denis, il n'est pas ici ; mais rendez-vous à moi, je vous mènerai devers lui. — Qui êtes-vous? dit le roi. — Sire, je suis Denis de Mortbecque, un chevalier d'Artois, mais je sers le roi d'Angleterre, pource que je ne puis au royaume de France demeurer, et que je y ai tout forfait le mien. — Adonc répondit le roi, si comme je fus depuis informé, ou dut répondre : — Et je me rends à vous. — Et

lui bailla son destre gant. Le chevalier le prit, qui en eut grand joie. Là eut grand presse et grand tiris autour le roi, car chacun s'efforçait de dire : — Je l'ai pris, je l'ai pris. — Et ne pouvait le roi aller avant....

« Quand ce vint au soir, le prince de Galles donna à souper au roi de France, et à monseigneur Philippe son fils, et à monseigneur Jacques de Bourbon, et à la plus grande partie des comtes et des barons de France, qui prisonniers étaient. Et assit le prince le roi de France et son fils à une table moult haute et bien couverte ; et tous les autres barons et chevaliers aux autres tables. Et servait toujours le prince au-devant de la table du roi et par toutes les autres tables, si humblement que il pouvait. Ni oncques ne se voulut seoir à la table du roi, pour prières que le roi lui sût faire ; et s'agenouillait devant lui et lui disait : — Cher sire, ne veuillez mie faire simple chère, pour ce que Dieu n'a voulu consentir à votre souhait ce jourd'huy. Et m'est avis que vous avez grand raison de vous esliecer, combien que la besogne n'ait tourné à votre gré ; car vous avez aujourd'hui conquis le haut nom de prouesse, et avez passé tous les mieux faisants de votre côté. Et je ne le dis mie, cher sire, pour vous lober ; car tous ceux de notre partie et qui ont vu les uns et les autres, se sont par pleine science à ce accordés, et vous en donnent le prix et le chapelet, si vous le voulez porter. »

Pendant la prison du roi Jean, la France, gouvernée par le duc de Normandie, son fils aîné, qui ne faisait pas présager alors qu'il serait un jour Charles le Sage, fut en butte aux troubles civils par la révolte des bourgeois de Paris sous l'autorité de Marcel, et la guerre soutenue contre le régent par son cousin et son gendre, l'allié d'Étienne Marcel, Charles le Mauvais, roi de Navarre.

II.

Les brigands.

Parmi tous les maux dont la France était alors affligée, il ne faut pas oublier *les brigands.*

On appelait ainsi originairement les soldats de profession, à cause de la brigantine, légère cotte de mailles dont ils étaient armés. Pendant les trêves ou dans l'intervalle des expéditions, ils continuaient, pour leur compte, une guerre de pillage et d'assassinat qui leur rapportait plus que leur solde. Tous les aventuriers sans conscience et sans humanité se joignaient à eux ; et dans le nombre, force gentilshommes de noms et d'armes.

Nous emprunterons ici, pour faire connaître cette jacquerie de soldats, avant de parler de la jacquerie des paysans, quelques pages des chroniques de Froissart.

« Et toujours gagnaient povres brigands à dérober et piller villes et châteaux, dit Froissart, et conquéraient si grand avoir que c'était merveille: et devenaient les uns si riches, par espécial ceux qui se faisaient maîtres et capitaines des autres brigands, que il y en avait de tels qui avaient bien la finance de soixante mille écus. Au voir, dire et raconter, c'était grand merveille de ce qu'ils faisaient: ils épiaient, telle fois était, et bien souvent, une bonne ville ou un bon châtel, une journée ou deux, et puis s'assemblaient vingt ou trente brigands, et s'en allaient tant de jour que de nuit par voies couvertes, et entraient en celle ville ou en cel château droit sur le point du jour, et boutaient le feu en une maison ou en deux. Et ceux de la ville croyant que c'était mille armures de feu qui voulaient brûler leur ville, s'enfuyaient à qui mieux mieux, et ces brigands brisaient maisons, coffres et écrins, et prenaient quant qu'ils trouvaient, puis s'en allaient leur chemin chargés de pillage.

« Ainsi firent-ils à Dousenac et en plusieurs autres villes; et gagnèrent ainsi plusieurs châteaux, et puis les revendaient.

« Entre les autres, il y eut un brigand dans le Languedoc qui avisa et épia ainsi qu'il suit le fort châtel de Cambourne en Limosin : il chevaucha de nuit avec trente de ses compagnons, et vinrent à ce fort châtel, et l'échelèrent et gagnèrent, et pri-

rent le seigneur que on appelait le vicomte de Cambourne, et occirent toute la maisonnée, et mirent le seigneur en prison en son châtel même, et le tinrent si longuement qu'il se rançonna pour vingt-quatre mille écus. Et encore détint ledit brigand ledit châtel et le garnit bien, et en guerroya le pays. Et depuis, pour ses prouesses, le roi de France le voulut avoir près de lui, et acheta son châtel vingt mille écus ; et fut huissier d'armes du roi de France, et en grand honneur près de lui. Et était appelé ce brigand Bacon. Et était toujours bien monté de bons coursiers, de doubles romins et de gras palefrois, et aussi bien armé comme un comte et vêtu très-richement, et demeura en ce bon état tant qu'il vesqut. »

« *Comment un brigand appelé Croquard devint grand et puissant dans les guerres de Bretagne, et comment il finit mauvaisement.*

« Il en était de même dans le duché de Bretagne, maints brigands conquéraient villes fortes et bons châteaux, et les robaient et gardaient, et puis les revendaient à ceux du pays, bien et chèrement, et ceux qui se faisaient maîtres par-dessus les autres, devenaient si riches que c'était merveille. Il y en eut un, entre autres, qu'on appelait Croquard, qui avait été en son commencement un pauvre garçon, et longtemps page du seigneur d'Ircle, en

Hollande. Quand ce Croquard commença à devenir grand, il eut congé et s'en alla guerroyer en Bretagne, et se mit à servir un homme d'armes. Si se porta si bien qu'à une rencontre où son maître fut tué, les compagnons l'élurent à être capitaine au lieu de son maître, et y demeura depuis; et en bien peu de temps, il gagna tant et acquit et profita par rançons, par prises de villes et de châteaux, qu'il devint si riche qu'on disait qu'il avait bien la finance de soixante mille écus, sans les chevaux, dont il avait bien en son étable vingt ou trente, bons coursiers, et doubles romins. Et avec ce il avait le nom d'être le plus appert homme d'armes qui fût au pays. Et fut élu pour être à la bataille des Trente; et fut tout le meilleur combattant de son côté, dans le parti des Anglais, où il acquit grand grâce. Et lui fut promis par le roi de France que, s'il voulait redevenir Français, le roi le ferait chevalier et le marierait bien et richement, et lui donnerait deux mille livres de revenu par an : mais il n'en voulut rien faire; et depuis il lui arriva malheur, ainsi que je vous le dirai. Ce Croquard chevauchait une fois un jeune coursier fort embridé, qu'il avait acheté trois cents écus, et l'éprouvait au courir. Si l'échauffa tellement que le coursier, contre sa volonté, l'emporta; si que à saillir un fossé, le coursier trébucha et rompit à son maître le col. Je ne sais que son avoir devint,

ni qui eut l'âme; mais je sais que Croquard fina ainsi. »

« *Comment messire Eustache d'Aubrécicourt pillait et rançonnait tout le pays de Brie et de Champagne.*

« Ainsi était le royaume de France de tous côtés pillé et dérobé, ni on ne savait de quel part chevaucher que on ne fût rué pis. Messire Eustache d'Aubrécicourt se tenait en Champagne, dont il était comme le maître; et avait du jour à lendemain, quand il voulait, sept cents ou mille combattants; et courait, lui ou ses gens presque tous les jours, une fois devant Troyes, l'autre devant Provins, et jusques au Châtel-Thierry et jusques à Châlons. Et était tout le plat pays en leur merci d'une part et d'autre Seine, d'une part et d'autre Marne. Et fit là en ce temps ledit messire Eustache d'Aubrécicourt, au pays de Brie et de Champagne, plusieurs belles bachelcries et grands appertises d'armes, et rua par plusieurs fois bon nombre de gentilshommes. Ni nul ne durait devant lui, car il était jeune et amoureux durement et entreprenant, et y conquit très-grand avoir en rançons, en vendages de villes et châteaux, et aussi en rachats de pays et de maisons, et en sauf-conduits qu'il donnait; car nul ne pouvait aller ni venir, marchands ni autres, ni sortir des cités et des bonnes villes que ce ne fût

par son *dangier* (autorité), et tenait à ses gages bien mille combattants et dix ou douze forteresses.

« Ledit messire Eustache aimait à ce temps très-loyaument par amour une dame de moult grand lignage, et la dame aussi lui. On la peut bien nommer, car il l'eut depuis à femme et à épouse. On l'appelait madame Isabel de Juliers, fille jadis du comte de Juliers, de l'une des filles du comte de Hainaut, et était la reine d'Angleterre sa tante; et eût en sa jeunesse épousé en Angleterre le comte de Kent, mais il mourut jeune. Si était cette dame jeune, et était inamourée de monseigneur Eustache pour les grands bacheleries et appertises d'armes qu'il faisait, et dont elle en oyait tous les jours recordes. Et en ce temps que messire Eustache se tenait en Champagne, ladite dame lui envoya haquenées et coursiers plusieurs, et lettres amoureuses, et grands signifiances d'amours, par quoi ledit chevalier en était plus hardi et plus courageux, et faisait de grands appertises que chacun parlait de lui. »

Voilà ce qu'était devenue la chevalerie qui avait inspiré les troubadours et les romanciers. Les chevaliers errants n'étaient plus que des détrousseurs de grands chemins.

Dans un autre chapitre Froissart, tout favorable qu'il est aux nobles, dit naïvement que les brigands *avaient de leur accord aucuns chevaliers et écuyers du pays qui les menaient et conduisaient*. « Et ils gâtaient

tout le pays où ils conversaient, sans cause, et robaient sans déport quant qu'ils pouvaient trouver, et violaient femmes, vieilles et jeunes, sans pitié, et tuaient hommes, femmes et enfants sans merci, qui rien ne leur avaient méfait; et qui plus de vilains faits faisait, c'était le plus preux et le mieux prisé. »

« *Comment l'archiprêtre s'en alla robant et exillant le pays jusques en Avignon, et comment le pape le reçut honnêtement.*

« En ce temps même suit un chevalier que on clamait monseigneur Regnault de Cervole, et communément l'archiprêtre, et une grande compagnie de gens d'armes assemblés de tous pays, qui crient que leurs souldées étaient faillis, puisque le roi de France était pris. Si ne savaient où gagner en France, si s'en allèrent premièrement vers Provence, et y prirent et échelèrent plusieurs fortes villes et forts châteaux, et dérobèrent tout le pays jusques en Avignon et environ Avignon, et n'avaient autre chef ni capitaine que le chevalier dessus nommé. Dont le pape Innocent VI^e^, qui pour lors demeurait en Avignon, et tous ses cardinaux, avaient tel doute d'eux et de leurs corps, qu'ils ne s'en savaient comment déduire, et faisaient armer jour et nuit leurs familiers. Et quand cil archiprêtre et ses gens eurent pillé et robé tout le pays, le

pape et le collége qui pas n'étaient assur, firent traiter devers l'archiprêtre, et vint sur bonne composition en Avignon, et la plus grande partie de ses gens, et fut aussi révéremment reçu comme s'il eût été fils au roi de France, et dîna par plusieurs fois au palais avec le pape et les cardinaux; et lui furent pardonnés tous ses péchés; et au partir lui fit délivrer quarante mille écus pour départir à ses compagnons. Si s'espartirent ces gens-là : mais toujours tenaient-ils la route avec ledit archiprêtre. »

« Encore en ce temps-là (continue Froissart), s'éleva une autre compagnie de gens d'armes et de brigands assemblés de tous pays, et conquéraient et robaient de jour en jour tout le pays entre la rivière de la Seine et la rivière de Loire; par quoi nul n'osait aller entre Paris et Vendôme, ni entre Paris et Orléans, ni entre Paris et Montargis, ni nul n'y osait demeurer; ains étaient tous les gens de plat pays enfuis à Paris ou à Orléans. Et avaient fait ces dits compagnons un capitaine d'un Gallois que on appelait Ruffin, et le fit faire chevalier; et devint si riche et si puissant d'avoir, que on n'en pouvait trouver le nombre. Et chevauchaient souvent ces dites compagnies près de Paris, un autre jour vers Orléans, une autre fois vers Chartres; et ne demeura place, ville, ni forteresse elle ne fût trop bien gardée, qui ne fût adonc

toute robée et courue; c'est à savoir : Saint-Arnoul, Galardon, Bonneval, Blois, Estampes, Chastres, Montlehéry, Peviers en Gastinois, Larchant, Milly, Château-Landon, Montargis, Yèvre, et tant d'autres grosses villes, que merveille serait à recorder. Et chevauchaient à travers le pays par troupeaux ci vingt, ci trente, ci quarante, et ne trouvaient aucuns qui leur détournât, ni encontrât pour eux porter dommage. D'autre part, au pays de Normande sur la Marne, avait une plus grande compagnie de pilleurs et de voleurs anglais et navarrais, desquels messire Robert Canolle était maître et chef, qui en telle manière conquérait villes et châteaux, et nul ne s'opposait à eux. Et avait ledit messire Robert Canolle ja de longtemps tenu cette ruse; et avait dès lors la finance bien de cent mille écus, et tenait grand foison de soudoyers à ses gages, et les payait si bien, que chacun le suivait volontiers. »

Un grand nombre de ces bandits étaient à la solde du roi de Navarre. Un millier d'eux, sous les ordres du propre frère de ce prince, firent une incursion jusqu'auprès de Paris, mettant tout à feu et à sang. Tous, d'ailleurs, arboraient son drapeau ou celui du roi d'Angleterre pour couvrir leurs déprédations. Il y avait parmi eux, comme il y eut au XVII^e^ siècle parmi les flibustiers, des hommes de toute nation, mais les Anglais y dominaient, à ce

qu'il semble; aussi est-ce sous ce nom que les désignait le peuple de France. De la Loire jusqu'à la Manche, de Tours jusqu'à Amiens, Compiègne et Troye, ils pillaient et saccageaient tout, prenant d'assaut ou par surprise, villes et châteaux, battant les corps de troupes envoyés contre eux, et se livrant à tous les excès. Nul ne pouvait aller d'une cité à une autre sans acheter de quelque chef de bande un sauf-conduit qui ne l'exemptait pas bien souvent d'être pillé ou massacré par un autre. Cette branche de commerce leur était très-lucrative, et l'on cite un de ces chefs qui, dans un court séjour à Creil, se fit ainsi cent mille francs, somme énorme pour ce temps-là. Leur cruauté égalait leur avidité rapace. Le meurtre était un jeu pour eux lorsqu'il n'était pas un moyen d'inspirer la terreur. Les monastères n'étaient pas plus épargnés que les châteaux ou les chaumières. Au commencement de 1357, on vit venir chercher un asile dans les murs de Paris, non-seulement les villageois avec leurs familles, et tout ce qu'ils pouvaient emporter de leurs biens, mais les sœurs de Poissy, celles de Longchamps, les bénédictines de Saint-Antoine, les minorites de Saint-Marcel, bientôt après les religieuses de Montmartre, enfin tous les religieux ou religieuses des environs qui n'habitaient pas des villes fortifiées. On peut voir dans la chronique du continuateur de Guillaume de Nangis, l'intermi-

nable série des pays pillés et dévastés par ces démons. C'est là aussi que l'on trouve le tableau le plus complet et le plus vif de ces désastres, tracé par un témoin oculaire :

« Dans cette année 1358, dit-il, beaucoup de villages non fortifiés se firent des citadelles de leurs églises en les entourant de fossés et en garnissant les tours et les clochers de machines de guerre, de pierres et de balistes pour les lancer. Des sentinelles veillaient toute la nuit sur ces tours, des enfants y étaient placés pour observer tous les points de l'horizon. Du plus loin qu'ils voyaient venir l'ennemi, ils sonnaient de la trompe et faisaient retentir les cloches. A ce signal, les paysans, quittant leurs maisons et leurs champs, se réfugiaient au plus vite dans l'église. D'autres, sur les bords de la Loire, allaient passer la nuit avec leurs familles et leurs troupeaux dans les îles du fleuve ou dans les bateaux amarrés au milieu de son cours. » Il y avait aussi des pays où les populations se réfugiaient dans des cavernes profondes; mais malheur lorsqu'ils étaient découverts ou forcés, à ceux qui avaient ainsi voulu se soustraire à leur sort.

Consolons-nous, au milieu de tant de désastres, en racontant un trait d'héroïsme. Nous montrons à présent le peuple de France si malheureux, nous le montrerons bientôt si coupable, qu'il est bon de se reposer et de respirer un peu. Ces tristes

guerres civiles ne donnent pas souvent à admirer!

Histoire du Grand Ferré, par Guillaume de Nangis.

« Il y a dans le village de Longueil, du côté de Compiègne, assez près de Verberie-sur-Oise, un petit fort assez bon, qui dépend du monastère de Saint-Corneille de Compiègne. Les habitants du village voyant qu'il y aurait du danger pour eux à laisser les ennemis s'emparer de cette place, demandèrent au seigneur régent, et même à l'abbé du monastère, la permission de l'occuper, et s'y installèrent munis d'armes et de vivres. Ils se choisirent entre eux un capitaine, toujours avec la permission du duc de Normandie, auquel ils promirent de défendre cette place jusqu'à la mort. Profitant de cette permission, beaucoup de paysans des villages voisins vinrent aussi chercher leur sûreté dans ce fort, et tous ensemble élurent pour capitaine unique un grand et bel homme, nommé Guillaume aux Alouettes. Celui-ci avait à son service, et, pour ainsi dire, sous son frein, un autre campagnard, d'une taille et d'une force de corps extraordinaires, et non moins étonnant par son audace et son énergie; avec tout cela, humble et n'ayant qu'une petite opinion de sa valeur personnelle; on l'appelait le Grand Ferré. Ils étaient donc là deux cents environ, tous laboureurs qui vivaient

humblement du travail de leurs mains. Or, les Anglais qui étaient à la forteresse de Creil ayant su les préparatifs de défense de ces pauvres gens, se dirent entre eux : — Allons chasser les paysans et mettons-nous en possession de ce fort qui est bon et bien approvisionné. — En effet, au nombre de deux cents ils surprirent le fort dont les portes étaient ouvertes et pénétrèrent hardiment dans la cour intérieure, tandis que les campagnards, placés à l'étage supérieur et voyant par les fenêtres ces gens bien armés, restaient frappés de stupeur. Cependant le capitaine, descendant avec quelques-uns des siens, commença à frapper d'estoc et de taille; mais entouré et assailli par les Anglais, il tomba mortellement blessé. A cette vue, ceux de ses compagnons qui étaient restés dans les salles, et le Grand Ferré avec eux, dirent : — Descendons et vendons notre vie; autrement, ils nous tueront sans merci. — Puis, se réunissant en troupe, ils sortirent par plusieurs issues, frappant sur les Anglais de toute la force de leurs bras, comme ils avaient coutume de battre leur blé dans l'aire. Les bras se levaient et retombaient sur les Anglais avec tant d'énergie que chaque coup était mortel. Le Grand Ferré, voyant alors son maître, le capitaine, qui gisait déjà mourant, poussa un profond gémissement. Puis il se jeta au milieu des combattants, qu'il dépassait de

toute la tête, et levant sa lourde hache, il se mit à frapper à coups redoublés, d'une manière si terrible qu'il fit place nette devant lui. Il n'en atteignait pas un, quand c'était du tranchant de sa hache, qu'il ne lui brisât le casque et ne fît jaillir la cervelle, qu'il ne lui abattît les bras ou ne le jetât mourant sur le sol. En peu de temps, dans ce premier choc, il en tua dix-huit de sa main, sans parler des blessés; ses compagnons, animés par son exemple, frappaient courageusement sur les Anglais. Enfin, ceux-ci perdirent tant des leurs, qu'ils furent obligés de prendre la fuite. Les uns sautent dans les fossés et s'y noient; les autres, voulant s'échapper par la porte, tombent sous les coups des paysans. Le Grand Ferré, s'élançant au milieu de la cour, où les Anglais avaient planté leur étendard, l'arrache, après avoir tué le porte-enseigne, et dit à un des siens de l'aller jeter dans le fossé par un endroit où le mur inachevé laissait une ouverture. Celui-ci refuse, parce qu'il y avait un trop grand nombre d'Anglais entre eux et le fossé. — Eh bien! dit le Grand-Ferré, suis-moi avec l'étendard; — et marchant devant, levant à deux mains sa redoutable hache, il se mit à frapper de droite et de gauche et jeta par terre tant d'ennemis qu'il s'ouvrit un chemin jusqu'au fossé où l'autre jeta la bannière. Revenant ensuite au combat, après s'être un peu reposé, il acheva de met-

re en fuite tout ce qui restait d'Anglais. Presque ous les assaillants furent tués, noyés ou mis hors le combat, avec l'aide de Dieu et du Grand Ferré, qui à lui seul, dit-on, en extermina quarante. A la fin du combat, le capitaine Guillaume aux Alouettes, qui n'avait pas encore rendu le dernier soupir, appela tous les siens autour de son lit de mort et leur fit nommer un autre capitaine à sa place, après quoi il expira de ses blessures. Ils l'ensevelirent avec beaucoup de larmes, car il était sage et bon.

« Honteux et affligés d'un échec qui leur coûtait tant et de si bons guerriers, les Anglais se réunirent dès le lendemain de plusieurs forts voisins, et vinrent à Longueil attaquer vigoureusement les campagnards. Ceux-ci, qui ne craignaient plus les Anglais, sortirent bravement à leur rencontre. Au premier rang était l'intrépide Ferré, dont les ennemis savaient déjà ce que pesaient les coups. Quand ils le virent et qu'ils commencèrent à éprouver la vigueur de son bras, ils auraient bien voulu ne s'être pas présentés à ce combat. Pour tout dire, en un mot, tous ceux qui ne cherchèrent pas leur salut dans la fuite furent tués ou blessés à mort, sauf quelques prisonniers de bonne noblesse dont on aurait pu tirer de bonnes rançons; mais les vainqueurs dirent qu'il valait mieux les mettre hors d'état de faire aucun mal désormais.

« Le combat fini, le Grand Ferré, épuisé de fatigue et inondé de sueur, avala une si grande quantité d'eau froide que la fièvre le saisit aussitôt. Quittant alors ses compagnons, il retourna à sa maison, au village de Rupécour, et se mit au lit, malade, sans cependant se séparer de sa hache de fer, qui était si pesante qu'un homme ordinaire aurait à peine pu la lever de terre à deux mains. Les Anglais, ayant appris sa maladie, se réjouirent fort, et de crainte qu'il ne vînt à guérir, ils envoyèrent secrètement douze des leurs pour l'égorger dans son asile. Sa femme, les voyant venir, court au lit où il gisait, criant : — Grand Dieu! mon pauvre Ferré, voici des Anglais qui te cherchent, sans doute. Que faire? — Mais lui, oubliant son mal, prend sa lourde hache, sort de sa maison et rencontrant les ennemis dans sa cour : — Ah, voleurs! dit-il, vous venez me prendre sur mon grabat. Vous ne me tenez pas encore. — A ces mots, se plaçant le long d'un mur pour n'être pas entouré, il fond sur ces brigands avec tant de colère et d'impétuosité, qu'à la vue des coups qu'il leur portait, ils eurent à peine le courage de se défendre et qu'en un instant cinq d'entre eux tombèrent mortellement blessés. Les sept autres prirent la fuite. Rentré dans son lit et tout échauffé par la lutte, le Grand Ferré but encore abondamment de l'eau froide; sa fièvre redoubla, et peu de

jours après, après avoir reçu les sacrements, il quitta ce monde, pleuré de tous ses compatriotes, et avec raison; tant qu'il eût vécu, les Anglais n'auraient pas osé approcher de ce lieu. »

Hélas! quand de pareils traits d'héroïsme n'auraient pas été isolés, rien ne pouvait sauver ce pauvre peuple, opprimé à la fois par les Anglais, par les brigands et par ses seigneurs. Il ne lui restait plus même ni assez de bras, ni assez de forces pour remuer la terre.

« Les vignes, dit le même chroniqueur, les vignes, source de cette liqueur bienfaisante qui réjouit le cœur de l'homme, ne furent pas cultivées cette année; les champs ne furent ni semés, ni labourés; les bœufs ni les brebis n'allaient plus au pâturage. Les églises et les maisons ne présentaient que les traces des flammes, ou des ruines tristes et fumantes. L'œil n'était plus réjoui par la vue des vertes prairies ni des moissons dorées, mais plutôt affligé par l'aspect des ronces et des chardons qui envahissaient tout. Les cloches ne sonnaient plus joyeusement pour appeler à l'office divin, mais seulement pour donner l'alarme à l'approche des ennemis. Que dirai-je encore? La misère la plus complète régnait partout, principalement chez le peuple des campagnes; car les seigneurs le surchargeaient de souffrances, lui extorquant sa substance et sa pauvre vie. Quoiqu'il

restât bien peu de bétail, grand ou petit, les seigneurs exigeaient encore une redevance pour chaque tête, dix sous par bœuf, quatre ou cinq par brebis. Après avoir payé tribut aux *Anglais*, pour avoir la faculté de cultiver son champ, il fallait payer autant au seigneur sous peine d'être dépouillé et ruiné par lui, et malgré cela il ne se mettait nullement en peine de vous protéger contre l'ennemi. »

Un historien[1] auquel nous avons déjà fait quelques emprunts, résume énergiquement cette situation : « Ce que les paysans avaient enduré depuis deux ans dépassait la mesure des misères humaines : les nobles avaient rejeté sur leurs sujets tout le poids du désastre de Poitiers, et n'en avaient gardé pour eux que la honte. Qu'on se figure ce que dut être la levée en bloc de plusieurs milliers de rançons sur les terres seigneuriales; les nobles ne pouvaient ni ne voulaient emprunter leurs rançons aux lombards, aux juifs, alors proscrits et dispersés; quiconque avait de l'argent l'enfouissait plutôt que de le leur prêter; vendre leurs terres, en tout ou en partie, n'était pas plus praticable; cette masse de fiefs, même à vil prix, n'eût point trouvé d'acquéreurs; le paysan paya tout. Chaque seigneur tira de ses vilains libres la plus grosse aide

1. M Henri Martin.

qu'il put; quant aux serfs, aux taillables à merci, les fouets, les cachots, les tortures, tout fut bon pour leur extorquer du fond des entrailles leur dernier denier; on répondait à leurs plaintes par des coups et des *gausseries*; Jacques Bonhomme, ainsi que les gens d'armes appelaient les paysans, Jacques Bonhomme a bon dos, il souffre tout. Il eût tout souffert peut-être encore, il en avait si bien l'habitude, si on lui eût permis de reprendre haleine et de se remettre au labeur; mais après les seigneurs viennent les brigands : à peine Jacques Bonhomme a-t-il livré à son sire l'humble pécule amassé par deux ou trois générations, que les compagnies arrivent, vident son étable, enlèvent de sa grange le peu qu'y a laissé le seigneur, et lui laissent pour adieux le viol, le meurtre et l'incendie, pendant que le seigneur, du haut de son manoir bien fortifié, bien approvisionné, regarde tranquillement brûler la cabane du paysan, sans daigner envoyer un carreau d'arbalète aux brigands, bons gentilhommes pour la plupart, et ses cousins peut-être. Jacques Bonhomme, après avoir vu sa fille outragée, son fils massacré, sort affamé et sanglant des ruines de sa chaumière.... »

III.

Insurrection des paysans.

C'est le 21 mai 1358 que ce soulèvement commença. « Plusieurs menues gens de Saint-Leu-de-Cérent, de Noyetel, de Cramoisi, dans les environs de Beauvais et de Clermont, voyant les maux et les oppressions qui fondaient sur eux de toutes parts, et que les nobles, qui devaient les défendre, se montraient plutôt leurs ennemis, se mirent à leur courir sus, en tuèrent neuf dans la ville de Cerens : quatre chevaliers et cinq écuyers. Puis, se répandant dans le pays et augmentant rapidement en nombre, ils prirent le château fort d'Ermenonville, y massacrèrent beaucoup d'hommes et de femmes de la noblesse qui s'y étaient réfugiés, et envahirent tous les alentours de Paris, rasant les châteaux, égorgeant avec d'atroces raffinements de cruauté les gentilshommes qu'ils rencontraient, fussent-ils leurs propres seigneurs; tuant les dames nobles, après leur avoir fait subir les derniers outrages, et jusqu'aux petits enfants innocents de tout mal; pillant les biens de leurs victimes, et se parant, eux et leurs femmes, des dépouilles sanglantes qu'ils avaient ainsi enlevées; voulant enfin *extirper et déraciner* toute la race des maîtres du pays. »

Nous laisserons Froissart raconter les scènes sauvages de l'insurrection.

« Il advint, dit-il, une grand'merveilleuse tribulation en plusieurs parties du royaume de France, si comme en Beauvoisin, en Brie, et sur la rivière de Marne en Valais, en Laonnais, en la terre de Coucy et entour Soissons. Car aucunes gens des villes champêtres, sans chefs, s'assemblèrent à Beauvoisin; et ne furent mie cent hommes les premiers, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et écuyers, honnissaient et trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien qui tous les détruirait. Et chacun dit : — Il dit vrai! il dit vrai! Honni soit celui par qui il demeurera que tous les gentilshommes ne soient détruits! — Lors se assemblèrent et s'en allèrent, sans autre conseil, et sans nulles armures, fors que de bâtons ferrés et de couteaux, en la maison d'un chevalier qui près de là demeurait. Si brisèrent la maison et tuèrent le chevalier, la dame et les enfants, petits et grands, et ardirent la maison. Secondement, ils s'en allèrent en un autre fort châtel et firent pis assez; car ils prirent le chevalier et le lièrent à une estache bien et fort, et violèrent sa femme et sa fille les plusieurs, voyant le chevalier : puis tuèrent la femme, qui était enceinte et grosse d'enfant, et sa fille, et tous les enfants, et puis ledit chevalier à grand martyr,

et ardirent et abbatirent le châtel. Ainsi furent-ils en plusieurs châteaux et bonnes maisons. Et multiplièrent tant qu'ils furent bientôt six mille; et partout là où ils venaient leur nombre croissait; car chacun de leur semblance les suivait. Si que chacun chevalier, dames et écuyers, leurs femmes et leurs enfants les fuyaient; et emportaient les dames et les demoiselles, leurs enfants, dix ou vingt lieues de loin, où ils se pouvaient garantir; et laissaient leurs maisons toutes vagues et leur avoir dedans; et ces méchants gens, assemblés sans chef et sans armures, robaient et ardaient tout, et tuaient, et efforçaient, et violaient toutes dames et pucelles sans pitié et sans merci, ainsi comme chiens enragés. Certes, oncques n'avint entre chrétiens et Sarrasins telles forceneries que ces gens faisaient, ni qui plus fissent de maux et de plus vilains faits, et tels que créature ne devrait oser penser, aviser ni regarder; et celui qui plus en faisait était le plus prisé et le plus grand maître entre eux. Je n'oserais écrire ni raconter les horribles faits et inconvenables que ils faisaient aux dames. Mais entre les autres désordonnances et vilains faits, ils tuèrent un chevalier et boutèrent en une broche, et le tournèrent au feu, et le rôtirent devant la dame et ses enfants. Après ce que dix ou douze eurent la dame efforcée et violée, ils les en voulurent faire manger par force;

et puis les tuèrent et firent mourir de male-mort. Et avaient fait un roi entre eux, qui était, si comme on disait adonc, de Clermont en Beauvoisin, et l'élurent le père des mauvais; et ce roi on appelait Jacques Bonhomme. » Nous avons dit que le nom de Jaque ou de Jacques Bonhomme avait été donné aux paysans, moitié par dérision, moitié à cause de la jaquette qu'ils portaient quand on les faisait marcher à la guerre. On l'appliqua naturellement à ces insurgés, et de là ce mot de jacquerie employé pour désigner leur soulèvement. « Ces méchants gens ardirent au pays de Beauvoisin et environ Corbie et Amiens et Montdidier plus de soixante bonnes maisons et de forts châteaux; et si Dieu n'y eût mis remède par sa grâce, le meschef fût si multiplié que toutes communautés eussent été détruites, sainte Église, après et toutes riches gens, par tous pays; car tous en telle manière si faites gens faisaient au pays de Brie et de Pertois. Et convint toutes les dames et les damoiselles du pays, et les chevaliers et les écuyers, qui échapper leur pouvait, affuir à Meaux en Brie l'un après l'autre, en pures leurs côtes, ainsi comme elles pouvaient; aussi bien la duchesse de Normandie et la duchesse d'Orléans, et foison de hautes dames, comme autres, si elles se voulaient garder d'être violées et efforcées, et puis après tuées et meurtries.

« Tout en semblable manière si faites gens se maintenaient entre Paris et Noyon, et entre Paris et Soissons et Slane en Vermandais, et par toute la terre de Coucy. Là étaient les grands violeurs et malfaiteurs; et exillièrent, que entre la terre de Coucy, que entre le comté de Valois, que en l'évêché de Laon, de Soissons et de Noyon, plus de cent châteaux et bonnes maisons de chevaliers et écuyers; et tuaient et robaient quant que ils trouvaient. Ils étaient jà tant multipliés que, si ils fussent tous ensemble, ils eussent bien été cent mille hommes. Et quand on leur demandait pourquoi ils faisaient ce, ils répondaient qu'ils ne savaient, mais ils le voyaient aux autres faire, si le faisaient aussi, et pensaient qu'ils dussent en telle manière détruire tous les nobles et gentilshommes du monde, parquoi nul n'en pût être. »

Un seul jour avait suffi pour mettre tout en combustion. Tous les villages vomissaient des troupes d'insurgés. Amaigris par la maladie et par la faim, débilités par la misère, mais pleins en ce moment de la sauvage énergie que donne la vengeance, nu-pieds, à peine couverts de méchants haillons, les mains et le visage sanglants, brandissant pour armes des fourches, des socs de charrue, ou des torches encore plus terribles, tantôt hurlant et bondissant par les chemins, tantôt se couchant repus et accablés parmi les cadavres et les ruines, ils

ressemblaient moins à des soldats qu'à des démons ; il ne restait derrière eux ni terres cultivées, ni châteaux, ni approvisionnements, ni maisons. Tout périssait, tout était détruit, et pour des années. Ils coupaient les jarrets des chevaux, et les laissaient mourir, sans autre but que de mal faire. Ils égorgeaient les bœufs, en faisaient rôtir une partie, laissaient le reste tout sanglant, pour servir de pâture aux loups et aux corbeaux. Ce qu'ils ne pouvaient consommer ou brûler, ils le jetaient aux fleuves. Les loups les suivaient ; la peste allait venir. L'incendie courait de maison en maison, de clocher en clocher ; ils incendiaient jusqu'aux forêts, aux bruyères, aux moissons. Le feu les servait mieux et plus vite que le fer. Ils n'épargnaient pas les églises, ni les couvents, ni les abbayes ; les hôpitaux même devenaient leur proie ; ils les brûlaient avec leurs malades.

S'ils trouvaient une femme, ils la violaient, jusqu'à la tuer ; et puis ils la mutilaient, et se faisaient un jouet de ce pauvre cadavre. C'était le rôle des enfants qu'ils menaient avec eux, de pendre les cadavres par les pieds et de les traîner dans les chemins. Ils avaient l'ivresse et les fantaisies du carnage : à l'un, ils ouvraient le ventre, le laissant vivant, jusqu'à ce que sa vie disparût avec son sang et ses entrailles ; à l'autre, ils coupaient les pieds et les mains, ou le nez et les oreilles ; à ceux-ci, ils

fendaient la bouche, ils crevaient les yeux; ils attachaient toute une famille avec des cordes, comme une gerbe vivante, et la jetaient sur un bûcher. Ils accrochaient des vieillards et des enfants, par les mains, aux grilles des fenêtres élevées, et les laissaient se débattre dans l'agonie, pendant que, sous leurs yeux, et dans les dernières luttes de leurs forces défaillantes, ils abusaient des femmes et se plongeaient dans l'orgie. Les chemins en étaient couverts, les villes pleines; les châteaux en regorgeaient. Les populations fuyaient devant eux, comme des troupeaux de bêtes fauves poursuivis par une meute. Assaillants et fuyards, personne n'avait de route certaine. On courait au hasard, les uns pour tuer, les autres pour échapper. Beaucoup de victimes n'avaient plus même la force de fuir. Elles s'asseyaient aux carrefours des chemins, entourées de leurs enfants. Des hurlements s'entendaient au loin; une fumée épaisse s'élevait; les jacques venaient, escortés des oiseaux de proie et des bêtes féroces; ils levaient languissamment leurs bras fatigués par le meurtre, et toute la troupe marchait sur les cadavres.

Les paysans s'étaient levés partout en un même jour. Le Beauvoisis, l'Amiénois, le Ponthieu, le Vermandois, le Noyonnais, la seigneurie de Coucy, le Laonnais, le Soissonnais, le Valois, la Brie, le Gâtinais, le Hurepoix, toute l'Ile-de-France, tout

le pays entre l'embouchure de la Somme et les rives de l'Yonne furent en proie à ces horreurs. Il n'y avait pas eu de concert, pas de conspiration, pas de signal donné. C'était la faim qui avait tout fait. Tous s'étaient levés ensemble, le jour où il ne leur restait plus d'autre alternative que de tuer ou de mourir. Où allaient-ils? à la vengeance, à l'apaisement de la faim, à la volupté, ne dût-elle durer qu'un jour.

Les remparts, les fossés, les herses, les donjons, les hautes murailles ne les arrêtaient pas. Qui aurait vu se dresser sur les montages inaccessibles, sur les rocs à pic, ces forteresses dont l'œil pouvait à peine mesurer la hauteur; qui aurait suivi ces sentiers tournant vingt fois autour des châteaux et sous les meurtrières, en plein soleil, sans abri, où il fallait marcher péniblement un à un, en face d'ennemis invisibles; qui aurait mesuré de l'œil la profondeur de ces fossés, au fond desquels bouillonnaient des torrents; ou parcouru ces chemins couverts, semés de trappes et de piéges, barrés de grilles et de chaînes, tournant et retournant sur eux-mêmes comme des labyrinthes, et aboutissant tout à coup à des précipices; qui se serait rappelé que pour prendre un seul de ces châteaux, il fallait cinq cents ou mille armures de fer, des compagnies d'arbalétriers, des mineurs, des catapultes, des siéges durant quelquefois des années

entières, aurait à peine compris la marche des jacques qui fauchaient tout cela, comme la faux du moissonneur fauche un champ de blé. Rien ne les arrêtait, ni les rivières, ni les précipices, ni les châteaux. Ils trouvaient presque partout les portes ouvertes; les garnisons qui étaient restées n'osaient pas tenir. Elles avaient levé les ponts-levis, baissé les herses, ramassé des approvisionnements, préparé des engins de défense; mais à l'approche des jacques, tout était oublié, abandonné; le désespoir s'emparait des plus intrépides; on n'avait plus de forces que pour fuir ou se cacher. La peur faisait plus de ravages que la cause même de la peur.

Çà et là, mais rarement et faiblement, quelques résistances furent essayées. Rien ne put tenir. Les soldats abandonnaient leurs chefs, et les chefs eux-mêmes, accoutumés aux batailles, ne se reconnaissaient plus. D'autres voulurent parlementer. Mais les jacques n'avaient pas de chefs. Que pouvait un homme? Que pouvait la parole? S'il avait attendri ceux qui marchaient les premiers, la foule venant par derrière et poussant sans cesse, lui aurait marché sur le corps. Un sire de Pinquigny accepta d'aller haranguer une de leurs colonnes; il partit sans armes, et se tint avec un grand cœur au milieu du chemin. Quand ils furent proches, il commença à les haranguer, et à les prier, au nom

de Dieu, de se détourner de sa terre; mais ils ne savaient plus penser, et ne pouvaient plus s'arrêter. Ils étaient emportés dans un mouvement plus fort que toute puissance humaine. Ils fendirent le crâne du messager d'un coup de bisaiguë. Ces serfs tremblants sous le bâton huit jours auparavant, trouvèrent ce chevalier bien hardi d'oser s'arrêter devant leur marche.

Dans les villes, la bourgeoisie se divisa. Beaucoup d'hommes établis, ayant maison aux champs et fabrique à la ville, furent tentés de faire cause commune avec la noblesse. D'autres ne craignirent ni les meurtres, ni les violences, ni les incendies, ni le pillage; ils entrevirent comme dans une lueur l'égalité, et appelèrent à eux les paysans. Bien peu de villes restèrent indifférentes. Celles qui ne voulaient pas des jacques, se tournaient au moins du côté de Paris, et tenaient pour les propositions du tiers état. « Il y avait, dit la chronique de Saint-Denis, bien peu de villes, épiscopales ou autres, qui ne fussent mues contre les gentilshommes, tant en faveur de ceux de Paris que pour les jacques. » Ceux-ci, maîtres de tout le plat pays depuis Paris jusqu'à Noyon, Soissons et Laon, furent reçus à bras ouverts dans Senlis, probablement dans Clermont, et enfin, à Meaux, où les bourgeois les appelèrent.

Un paysan de Beauvoisis, nommé Guillaume

Callet, est le seul qui paraisse avoir exercé quelque influence sur les bandes. Il était *très-rusé*, dit un chroniqueur. On l'appelle quelquefois le *roi des jacques*. Cette royauté n'a pas laissé d'autres traces. Il est également certain que quelques bourgeois de Paris, et même quelques nobles (de riches hommes, dit Froissart) se jetèrent dans leurs rangs. Étaient-ils emportés par le même vertige que les paysans? ou s'ils confondirent la cause du tiers état avec cette fièvre de carnage et de vengeance? Peut-être conçurent-ils la pensée d'obtenir quelque ascendant sur leurs compagnons, et de parvenir à les diriger. Peut-être aussi ne fut-ce que cet excès de la peur qui pousse le voyageur à se précipiter volontairement dans l'abîme, au lieu d'attendre que sa raison et sa force l'abandonnent à la fois. Leur présence fût signalée, dans l'Ile-de-France, par quelques traces d'organisation et de concert. Tous les châteaux appartenant aux Montmorency furent rasés. Après la prise d'Ermenonville, les défenseurs de la place eurent la vie sauve, à la condition de *renier gentillesse et noblesse*. Robert de Loris, chambellan du roi Jean, passa sous ces fourches caudines. Ces faits restèrent isolés et n'empêchèrent pas la jacquerie de ressembler à une inondation. Cette armée, ou ces bandes, car on ne sait comment la nommer, n'avait aucun caractère humain.

IV.

Destruction des jacques.

C'est à Meaux, où les jacques étaient entrés triomphants, que le torrent vint s'arrêter.

Il y avait à Meaux, dans une île de la Marne, une enceinte fortifiée, d'environ deux mille cinq cents mètres de circonférence, garnie de remparts, de bastions, de tours et de fossés, et contenant des constructions au milieu desquelles était une grande place où se tenaient les marchés. Cette citadelle s'appelait le Marché de Meaux. Elle communiquait par un pont avec le reste de la ville situé au nord sur la rive droite de la rivière. Un détachement de gendarmerie, envoyé par le régent, s'était saisi de cette place, au grand déplaisir des habitants qui auraient fermé leurs portes aux soldats royaux s'ils n'avaient été surpris. C'est là, et sous la protection de cette faible troupe, que plus de trois cents dames et damoiselles s'étaient réfugiées. La présence parmi elles de la duchesse de Normandie, femme du régent, donnait plus de majesté à ce rassemblement, puisque l'autorité royale y était ainsi représentée au milieu de la noblesse.

La ville de Meaux était du parti d'Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, et inclinait

même du côté des jacques. Il y eut des querelles et bientôt des rixes entre les bourgeois et les gendarmes enfermés dans le marché. Cette noblesse, acculée en ce lieu pour vaincre ou mourir, et placée sous les yeux de tant de dames illustres, ne voyant d'ailleurs devant elle, que des bourgeois et pas de paysans, retrouvait tout son orgueil, et frappait du bois de sa lance les dignitaires de la cité. Un nommé Jean Vaillant, prévôt de la Monnaie, alla chercher une bande de jacques, qui se grossit bientôt d'une foule de paysans de la Brie et qui se réunit sous les murs de Meaux à trois cents miliciens ou hommes d'armes parisiens conduits par l'épicier Pierre Gilles. Ils étaient en tout neuf ou dix mille. Les gens de Meaux les reçurent dans leur ville, dressèrent pour eux des tables dans les rues et après avoir repu cette multitude, allèrent, avec elle, assaillir le marché qu'ils croyaient peu en état de résister. Une catastrophe plus épouvantable que toutes les précédentes semblait se préparer. Les conséquences en auraient été incalculables. Un incident imprévu, un vrai secours du ciel vint changer la face des choses.

Un des plus renommés chevaliers de la chrétienté à cette époque, Gaston, comte de Foix, surnommé Phœbus à cause de sa beauté personnelle, de son esprit, de ses talents et de l'élégance de sa cour, revenait, avec le captal de Buch, sci-

gneur gascon, d'une croisade contre les païens de la Prusse. Arrivés à Châlons en Champagne, « ils apprirent, dit Froissart, la *pestilence et l'horribleté* qui courait sur les gentilshommes, ainsi que le danger de la duchesse de Normandie, de la duchesse d'Orléans et de trois cents dames réfugiées à Meaux. Si en eurent ces deux seigneurs grand'pitié. Il leur fut dit, en ladite cité, que la duchesse de Normandie et la duchesse d'Orléans, et bien trois cents dames et damoiselles, et le duc d'Orléans aussi, étaient à Meaux en Brie, en grand méchef de cœur pour cette jacquerie. Ces deux bons chevaliers s'accordèrent que ils iraient voir les dames et les reconforteraient à leur pouvoir, combien que le captal fût anglais[1]. Mais il y avait en ce temps trêve entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre; si pouvait bien ledit captal chevaucher partout; et aussi là il voulait remontrer sa gentillesse, en la compagnie du comte de Foix. Si pouvaient être de leur route environ quarante lances, et non plus; car ils venaient d'un pèlerinage.

« Tant chevauchèrent que ils vinrent à Meaux en Brie. Si allèrent tantôt devers la duchesse de Normandie et les autres dames, qui furent moult liés (joyeuses) de leur venue; car tous les jours

1. Non pas Anglais précisément, mais du parti des Anglais.

elles étaient menacées des jacques et des vilains de Brie, et mêmement de ceux de la ville, ainsi qu'il fut apparent. Car encore pour ce que ces méchants gens entendirent que il y avait là foison de dames et de damoiselles et de jeunes gentils enfants, ils s'assemblèrent ensemble, et de ceux de la comté de Valois aussi, et s'en vinrent devers Meaux. D'autre part, ceux de Paris, qui bien savaient cette assemblée, se partirent un jour de Paris par flottes et par troupeaux, et s'en vinrent avec les autres. Et furent bien neuf mille tous ensemble, en très-grand volonté de mal faire. Et toujours leur croissaient gens de divers lieux et de plusieurs chemins qui se raccordaient à Meaux. Et s'en vinrent jusques aux portes de ladite ville. Et ces méchantes gens de la ville ne voulurent contredire l'entrée à ceux de Paris, mais ouvrirent leurs portes. Si entrèrent au bourg en si grand'plenté, que les rues en étaient couvertes jusques au Marché. Or, regardez la grande grâce que Dieu fit aux dames et aux damoiselles; car, pour voir, elles eussent été violées, efforcées et perdues, comme grandes qu'elles fussent, si ce n'eût été les gentilshommes qui là étoient, et par espécial le comte de Foix et le captal de Buch; car ces deux chevaliers donnèrent l'avis pour ces vilains déconfire et détruire. »

L'aspect personnel des assaillants n'était pas fort redoutable; car les populations roturières de ce

siècle, étiolées, dans les villes, par une atmosphère et une nourriture malsaines, exténuées, dans les campagnes, par l'excès de la misère et de la dégradation, étaient dans un état de dégénération physique et d'affaiblissement moral qui, joint à leur inexpérience des armes, les rendaient peu propres aux combats. Cependant leur multitude, qui remplissait toutes les rues de Meaux, pouvait paraître formidable. « Quand ces nobles dames, continue Froissart, qui étaient hébergées au Marché de Meaux, virent si grande quantité de gens accourir et venir sur elles, si furent moult ébahies et effrayées; mais le comte de Foix et le captal de Buch et leurs routes, qui jà étaient tous armés, se rangèrent sur le marché et vinrent à la porte et firent ouvrir tout arrière; et puis se mirent au-devant de ces vilains, noirs et petits et très-mal armés, et la bannière du comte de Foix et celle du duc d'Orléans et le pennon du captal, et les lances et les épées en leurs mains, et bien appareillés, d'eux défendre et de garder le Marché. »

C'était la première fois, depuis le soulèvement des paysans, qu'on leur résistait. Cette petite troupe, en bon ordre, ne donnant aucun signe de frayeur, et tenant ses lances en arrêt, les ramena sur-le-champ à l'état d'où ils étaient sortis naguère. Ils reconnurent leurs maîtres, et se sentirent redevenus esclaves.

« Quand ces méchantes gens les virent ainsi ordonnés, bien qu'ils ne fussent mie grand'foison encontre eux, si ne furent mie si forcenés que devant; mais les premiers commencèrent à reculer et les gentilshommes à les poursuivre, à lancer sur eux de leurs lances et de leurs épées et à les abattre. Adonc ceux qui étaient devant et qui sentaient les horions, ou qui les redoutaient à avoir, reculaient de hideur tant à une fois qu'ils chéaient l'un sur l'autre. » — Quoi qu'en dise Froissart, il paraît que le premier choc fut rude, car les assaillants vinrent jusqu'à la barrière et au delà, et plusieurs nobles furent tués, entre autres messire Louis de Chambly, qui périt d'un coup de flèche dans l'œil. Il est probable que les miliciens de Paris, des archers sans doute, se sacrifièrent pour tenter d'ouvrir le passage à la foule. Mais que pouvaient-ils contre ces athlètes armés de glaives énormes et couverts d'armures tellement impénétrables, que quand ils étaient abattus les plus grands efforts ne pouvaient souvent faire pénétrer jusqu'à leur peau la pointe du poignard de miséricorde? Une fois les braves taillés en pièces, le reste fut culbuté en désordre. « Adonc, continue Froissart, issirent toutes manières de gens d'armes hors des barrières et gagnèrent tantôt la place, et se boutèrent entre ces méchants gens. Si les abattaient à grands monceaux et tuaient ainsi que

bêtes; et les reboutèrent tous hors de la ville, que oncques en nul d'eux n'y eut ordonnance ni conroy, et en tuèrent tant qu'ils en étaient tous lassés et tannés; et les faisaient saillir (sauter) en la rivière de Marne. Finallement, ils en tuèrent ce jour et mirent à fin plus de sept mille; ni jà n'en fût nul échappés, si ils les eussent voulu chasser plus avant. Et quand les gentilshommes retournèrent, ils boutèrent le feu en la désordonnée ville de Meaux et l'ardirent toute et tous les vilains du bourg qu'ils purent dedans enclore. »

L'incendie dura quinze jours. La ville fut presque détruite. Les maisons et les églises même avaient été dépouillées, beaucoup d'habitants tués ou emmenés prisonniers dans la citadelle. Le maire, Soulas, pris pendant le combat, fut pendu. D'autres exécutions suivirent celle-là. Quelques mois après, la ville obtint des lettres de rémission et de grâce, mais en perdant ses droits de commune.

Exaltés par leur succès, et renforcés d'un grand nombre de gentilshommes, les vainqueurs de Meaux se ruèrent sur les campagnes environnantes, pourchassant les vilains, égorgeant tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, qu'ils eussent ou non pris part à l'insurrection, les pendant aux arbres sans procès ni merci, brûlant partout leurs misérables demeures, faisant, en un mot, tant de mal, que, selon les chroniqueurs, jamais les Anglais

n'en auraient fait autant pour la destruction de la France. Non contents de cette vengeance, ils voulurent punir Senlis de l'accueil que les jacques y avaient reçu. Ils se présentèrent donc à la porte du côté de Paris et demandèrent l'entrée, se prétendant faussement envoyés par le régent pour prendre possession de la ville. Quand ils y eurent pénétré, mettant tout à coup l'épée à la main, ils poussèrent le cri de victoire qui donnait le signal du pillage; mais les bourgeois, avertis, étaient sur leurs gardes. Des chariots, placés dans la partie supérieure des rues montueuses de cette cité, roulèrent tout à coup sur les envahisseurs et les culbutèrent avec leurs chevaux; les hommes sortant de leurs maisons les armes à la main, massacrèrent les cavaliers abattus; les femmes lancèrent des fenêtres des torrents d'eau bouillante. Les assaillants s'enfuirent jusqu'à Meaux, où leur déconfiture fut un sujet de dérision, laissant d'ailleurs sur la place un certain nombre des leurs qui du moins, dit le chroniqueur, ne purent plus nuire aux habitants de Senlis.

Cette aventure n'empêcha pas le massacre de Meaux de porter ses fruits. Le découragement et l'épouvante avaient passé dans les rangs des jacques. Les troupes du régent agissaient contre eux avec vigueur. Guillaume Callet, le chef de la jacquerie de Beauvoisin celui qu'on appelait le roi des

jacques, voulant négocier avec le roi de Navarre, fut attiré avec plusieurs des siens dans un piége et livré à ce prince par les habitants de Clermont. Ceux-ci pensaient, en agissant ainsi, se mettre à couvert du ressentiment des nobles; mais leur ville n'en fut pas moins pillée, brûlée et détruite bientôt après. Quant au roi de Navarre, trouvant l'alliance des jacques trop compromettante et voulant conquérir l'affection de la noblesse, il fit couper la tête à Guillaume Callet après l'avoir, dit-on, couronné d'un trépied de fer rouge. Puis, il alla, avec une troupe de gentilshommes, et en compagnie du comte de Saint-Paul, attaquer les paysans à Montdidier. Plus de trois mille furent mis à mort dans cette occasion.

Le jeune Enguerrand, sire de Coucy, à la tête d'une troupe nombreuse, leur donnait également la chasse. Enfin les nobles de tout le pays insurgé renforcés de ceux des autres provinces françaises, de la Flandre, du Hainaut et du Brabant se rassemblèrent sur plusieurs points et firent aux paysans une guerre d'extermination, les *tuant, découpant et pendant*, sans distinction d'innocents ou de coupables, partout où ils les rencontraient, incendiant leurs villages. Plus de vingt mille de ces malheureux avaient péri avant la Saint-Jean d'été, c'est-à-dire un mois après le commencement de l'insurrection, et ce n'était que le début du mas-

sacre. La fureur des nobles fut poussée si loin que le régent dut prendre des mesures pour s'y opposer. Dans une ordonnance d'amnistie donnée au mois d'août, ce prince leur reproche leur conduite impitoyable. Ils semblaient, en effet, vouloir changer le pays en un désert. Des cantons entiers furent dépeuplés, et bien des années après on pleurait encore sur les ruines accumulées à cette époque. La jacquerie fut ainsi noyée dans le sang; mais son nom resta à jamais gravé dans la mémoire des hommes pour l'épouvante et pour l'enseignement des grands et des petits, du peuple et de l'aristocratie, des nations et des gouvernements.

Quant à la classe des paysans, après cette convulsion furieuse, elle retomba plus profondément que jamais dans son abîme de misère et de dégradation. Son joug parut encore aggravé, car les années qui suivirent furent de plus en plus malheureuses pour elle.

FIN.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

LES BAGAUDES ET LES PASTOUREAUX.

DEUXIÈME PARTIE.

LA JACQUERIE DE 1358.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.